

JOURNAL
HELVETIQUE
OU
RECUEIL

DE PIÈCES FUGITIVES DE
LITTÉRATURE CHOISIE;

DE POÉSIE ; DE TRAITTS
d'Histoire , ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse , que des Païs Etrangers.

DEDIE' AU ROI.

A O U T 1744.



A NEUCHÂTEL.

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES 1744.

1915

RECEIVED

1. ...
 2. ...
 3. ...
 4. ...
 5. ...



JOURNAL
HELVETIQUE,
DEDIE AU ROI.
JUILLET 1744.



REMARQUES

Sur les HABITS, & sur la MODE.

JE lus dernièrement dans le *Journal Helvétique*, une pensée qui me frapa. C'est dans les *Remèdes contre le Luxe*, qu'un Anonyme nous a indiquez. Il voudroit que les Ouvrages Périodiques du même genre que le *Spéctateur Anglois*, & le *Misanthrope*, ataquassent vivement dans leurs *Feuilles*, cet entêtement pour le Faste; qu'ils s'y prissent de différentes manières; tantôt sérieusement, tantôt d'une manière enjouée, & par d'ingénieuses railleries. Il indique, par exemple, un tour pour jeter du ridicule sur la

Mode des Habits , C'est que la manière de s'habiller , qui nous paroît la plus avantageuse aujourd'hui deviendra un jour quelque chose de comique , & propre à faire rire ceux qui la verront seulement en peinture.

„ Aujourd'hui , dit il , une Mode , a cours ,
 „ elle a l'aprobation générale. On va même
 „ jusq'au l'admirer Mais dans peu de
 „ tems , le même caprice qui l'a introduite
 „ la dégradera subitement ; après un petit
 „ nombre d'années on en aura honte. Quand
 „ nous voions quelquefois , dans les Tableaux
 „ des Siècles passez , en quoi nos Aïeux
 „ faisoient éciater leur magnificence , nous
 „ sommes étonnez de leur bizarrerie. Nous
 „ ne saurions nous empêcher de rire de la
 „ singularité de leur goût. Mais nous devons
 „ nous attendre que la Postérité rira de même
 „ a nos depens*.

Il me semble que ce sujet , éclairci par plusieurs exemples , seroit assez curieux. J'invite celui qui nous a donné cette ouverture à se charger lui même de cette tâche. Mais sans prétendre d'exécuter son plan , je croi pouvoir prendre cette occasion de ramasser ici ce qu'il m'est resté de quelques Lectures sur les Habits de diférens Siècles , & sur la bizarrerie de la Mode.

Pour traiter ce sujet avec quelque régularité , & le rendre plus intéressant , il semble

* Journal Helvétique p. 12.

ble qu'il faudroit s'en tenir aux Habits qui ont eu cours en France. Ça toujours été là les modèles que nous avons suivis. Le Père de Montfaucon avoit projeté, les dernières Années de la Vie, de donner un Ouvrage sur les différens Habits des François, depuis le comencement de la Monarchie. Il vouloit l'enrichir de Figures qui auroient mis sous les yeux tous les changemens qu'avoit subi l'Habit de sa Nation. On ne comprenoit pas d'abord où il auroit pû trouver assez de lumières pour remplir ce projet. Il répondoit à cette difficulté, que l'on a dans les Cabinets des Curieux d'anciens Tab'aux où l'on voit les Habits des Siècles passez, que l'on trouve aussi de vieilles Tapisseries chargées de Personages avec les Modes de leur tems; que pour les Siècles plus reculez, on a plusieurs Morceaux de Sculpture, sur tout dans les Tombeaux des Princes & des Homes illustres. Voila les différentes sources qu'il indiquoit, & où il prétendoit trouver toutes les formes d'Habits qui ont eu cours en France. Versé come il l'étoit dans l'Antiquité Gauloise, il nous auroit donné un Ouvrage des plus curieux. Le mal est qu'il s'y étoit pris un peu trop tard. Dès qu'il se mit à visiter les Tombeaux des Princes, pour copier la forme de leurs Habits, la Mort qui habite dans ces

lieux là, se rapella qu'il avoit achevé sa course, & se rangea parmi ceux qu'il venoit visiter, sans s'embarasser si quelque autre Savant seroit en état d'exécuter l'Ouvrage annoncé au Public. En attendant que ce Savant Bénédictin ait trouvé un Successeur, je vai placer ici quelques Remarques détachées sur la manière de s'habiller de différens Siècles, & de différens Pais, sans cependant perdre de vûe les François, qui doivent être nôtre principal objet.

La Nature s'est chargée d'habiller la plupart des Animaux, en leur donant la naissance. Il n'y a que l'Homme, qui vient au monde tout nud. Il semble d'abord qu'à cet égard il a été moins bien partagé que les Bêtes des Champs, qui ont du poil, de la laine, ou des plumes pour se garantir des injures de l'Air. Mais c'est-là un jugement précipité. Les Philosophes, qui nous ont donné ces excellens Ouvrages, qui paroissent depuis quelque tems sur la Sagesse du Créateur, n'ont pas manqué de nous faire remarquer qu'il convient mieux à l'Homme qu'il s'habille à son gré, que si la Nature lui eût donné des Habits dont il ne pût pas se défaire. Nous naissons nuds, il est vrai; mais par cela même, nous nous faisons des Habits convenables, & nous les proportionons à la Saison, au Climat & même à la Profession.

Il est vrai qu'il a falu du tems pour que l'Home ait eu l'adresse de s'habiller d'une manière comode. L'Histoire Sainte nous représente les premiers Homes couverts seulement de quelques feuilles d'Arbres. Plin nous les depeint s'ajustant aussi autour du Corps, le mieux qu'ils pouvoient, quelques fines écorces prises dans les Forêts. On crût ensuite avoir trouvé des Habits plus comodes dans la dépouille des Animaux ; mais l'art de séparer de la peau des Bêtes la laine ou le poil, n'ayant pas encore été trouvé, on se fit des Habits de ces peaux mêmes, qu'on portoit d'une manière fort grossière & fort incommode.

La Fable nous a conservé cet usage. *Hercule* nous est toujourns représenté revêtu de la dépouille du Lion de *Némée*, qu'il avoit tué. C'est que les Héros & les Conquérans des anciens tems n'avoient point d'autre manière de se vêtir. *Diodore de Sicile* assure que les premiers Rois d'*Egypte* avoient coutume de se couvrir des dépouilles de Lions, de Faureaux ou de semblables Animaux, dont la tête leur servoit de Casque. Cette manière ancienne de s'habiller fut consacrée par la Religion Païenne. Leurs Héros devenus Dieux, furent représentés

sentés dans les Temples & sur les Médailles, avec cet habillement bizarre.

On parvint ensuite à filer la Laine, & à faire des Etofes. On fit auffi le Poil des Animaux, & on en fit des Habits. Enfin on cola & on foula ces Poils, dont on fit des *Feutres*, Quand ces *Feutres* étoient drapés & maniables, on en faisoit des Couvertures, & quand ils étoient durs on imagina que l'on pourroit en faire des Chapeaux. Les Romains nommoient ces *Feutres* *Coactilia* *.

Puis que nous voila tombez, quoi qu'un peu brusquement, sur le *Chapitre des Chapeaux*, il faut en dire quelque chose, & examiner ici, s'ils sont en usage depuis fort long-tems. En général les Habits des Anciens sont assez connus, mais bien des gens ignorent coment ils se couvroient la tête. Chez les Romains les Jeunes Gens & les Persones robustes se faisoient une habitude d'aller la tête nue. C'étoit assez la coutume des Anciens en général. Cependant lors que le Soleil trop ardent, la pluie ou le froid les obligeoient de se couvrir, ils se contentoient de mettre le haut de leur Robe sur la tête. Les Statües & les Marbres qui représentent des Sacrifices, mettent sur la tête de l'Oficiant un pan de son Habit. Mais outre cela nous trou-

* Ulpian en parle dans la Loi 25. de Auro & Argent.

trouvons que les *Romains* ont connu l'usage d'un Chapeau fort aprochant des nôtres. Ils l'appelloient *Pétase*. Il est vrai qu'il avoit les bords un peu moins larges que les nôtres. C'est la couverture de tête que les Peintres & les Sculpteurs donnent ordinairement à *Mercur*, & que l'on voit dans les anciens Monumens. Les Voïageurs & les Soldats se servoient assez comunément de cette espèce de Chapeau contre la pluie & les ardeurs du Soleil. *Cicéron* dit dans une de ses Lettres, que les *Couriers*, à qui il confioit ses dépêches, s'étoient rendus chez lui avec le *Pétase* en tête, pour marquer qu'ils étoient prêts à partir *. On dit que *Jules-César* alloit ordinairement la tête nue; mais *Suétone* nous apprend qu'*Auguste*, lors qu'il se promenoit dans l'enceinte même de son Palais, avoit toujours le *Pétase* **.

Une Question assez curieuse, c'est encore de savoir si les Anciens *Romains* ont connu l'usage des Chemises de toile. Les Savans, quoi que fort portez à être les admirateurs de l'Antiquité, ne laissent pas de remarquer que les Anciens étoient habillez d'une manière fort imparfaite & assez incomode. *Mr. Le Clerc* resonoit, par exemple, que les *Grecs* & les *Romains* ont également

* Liv. XV. Epit. 17.

** Domi quoque, non nisi petasatus spatibatur.

ment ignoré l'usage du Haut de Chaussés, des Calçons, & même des Bas *. Pour revenir à la Chemise, on a conû de bonne heure la Toile de lin, mais on l'emploioit pour l'ornement, come aujourd'hui la Soie, & on ne s'étoit point avisé de la porter sur la peau. *Suétone* nous apprend qu'*Auguste* portoit une Chemise de laine; ce qui ne convenoit guère dans un Climat aussi chaud que l'*Italie*.

Il y a apparence que les Orientaux, qui faisoient un grand usage du Lin, ont pensé les premiers à en faire des Chemises, après en avoir fait long tems l'Habit extérieur. Je soupçonne fort les *Egiptiens* de s'en être avisez les premiers. Les Chaleurs sont si fortes en *Egypte*, que les Voïageurs nous apprennent que l'on ne sauroit y être habillé trop légèrement. Aussi on va ordinairement en chemise dans ce Pais-là. Une Tunique de Lin aiant donc été le seul Habit qu'ils avoient sur le Corps, pendant les grandes chaleurs, cela leur aura appris en même tems que c'étoit l'Etote la plus convenable à mettre sur la peau, & la plus facile à laver. Des *Egiptiens* cet usage aura passé aisément aux autres Nations, qui comerçoient avec eux **.

Mais

* Biblior. Anc. & moderne, T. XIII. p. 56.

** *Vopiscus* dans la vie d'*Aurélien*, dit positivement que la Mode des Chemises de lin étoit venue d'*Egypte*.

Mais dans quel tems cet usage a-t-il passé aux Romains? Les Tuniques ou Chemises de Lin n'ont été conües qu'assez tard chez eux. Les Savans placent cette Epoque seulement sous *Alexandre Sévère*. L'Historien *Lampridius*, qui a écrit sa Vie, nous a appris cette particularité, & que cet usage fut corrompu par le Luxe, même dès sa naissance. Cet Empereur, *dit-il*, aimoit le linge le plus beau & le plus fin, mais il blâmoit des Ornemens mal entendus qu'on y avoit voulu ajouter. On s'étoit avise, fort mal à propos, de mêler dans le tissu, des raies dor, qui étoit précisément le moïen de rendre la Tunique plus rude, & d'en faire une espèce de Cilice. On y mêloit aussi des bandes de pourpre, qui n'étoient guère moins déplacées. *Si le Linge*, disoit judicieusement cet Empereur, *est employé afin de n'avoir rien que de doux sur la peau, pourquoi ces Ornemens contraires sa destination * ?*

Pour les Chemises de Toile de Chanvre, elles sont beaucoup plus modernes. On en peut juger par plusieurs Ordres Religieux qui n'en ont point l'usage. On croit ordinairement que c'est par un principe d'austérité, qu'ils se sont refusé une comodité qui

nous

* Si Linea idcirco sunt, ut nihil asperum habeant, quid opus est auro aut purpurâ?

nous paroît aujourd'hui si nécessaire ; mais la véritable raison de ce qu'ils ne portent point de Linge , c'est que l'usage n'en étoit pas encore établi au tems de leur Institution. On sait que les Religieux ont pour Maxime de ne rien changer dans l'Habit de leur Ordre.

A cette occasion , il ne sera pas mal de nous arrêter quelques momens à considérer l'Habit des Ecclesiastiques séculiers & réguliers. Leur différente manière de se vêtir peut nous apprendre bien des usages anciens. Començons par les Séculiers. Dans les trois premiers Siècles de l'Eglise , les Evêques & les Prêtres n'avoient point d'Habit particulier. Il ne paroît point que le Clergé de l'Eglise primitive se soit distingué des Laïques par la manière de s'habiller. L'Habit noir des Ecclesiastiques est assez moderne. Du tems du Synode de *Langres* , tenu en 1404. ils n'avoient encore aucune couleur affectée. On leur défendoit seulement de s'habiller de rouge , de vert , ou de quelque autre couleur trop frappante. La couleur noire pour le Clergé d'Occident n'est que de ces derniers tems. Dom. De *Ners* dans son curieux *Traité des Cérémonies* , fait même une Remarque qu'il ne sera pas mal de rapporter. „ La couleur noire depuis environ deux Siècles , dit-il , a été affectée „ aux

„ aux Ecclésiastiques, come la plus obscu-
 „ re, la plus simple & la plus comune.
 „ Mais le noir dont nous parlons, n'est pas
 „ un noir de teinture, tel qu'on le porte
 „ aujourd'hui; mais un noir naturel, & ce
 „ qu'on apelle tanné ou couleur minime*.

Les Bonets quarez des Prêtres sont auffi nouveaux que la couleur noire affectée aux Ecclésiastiques. Ils ne sont guère que du comencement du XVI. Siècle. On fût d'abord surpris que pour couvrir une Tête ronde, on prit un Bonet de figure quarrée. Quelqu'un dit plaisamment, en les voiant pour la première fois, qu'enfin on avoit trouvé la Quadrature du Cercle. Cependant on peut rendre raison de ces quatre Angles. Ils ont été inventez pour saisir le Bonet avec plus de facilité, lors qu'il s'agit de se découvrir.

Les Ecclésiastiques Séculiers portent aujourd'hui le Petit Colet, qui semble être devenu leur marque caractéristique. Cependant il n'avoit rien de distinctif dans les comencemens. Voici quelle a été son origine. Dans le XVI. Siècle le Pourpoint dont les Hommes s'habilloient n'avoit point de Colet, ni même la Chemise. On mettoit une Fraise pour se garantir le cou. Quand on eut mis à ce Pourpoint un Colet de

* Tom. II. p. 358.

N^O JOURNAL HELVÉTIQUE

de la même étoffe, élevé & roide, large de quatre doigts, dont on se trouvoit ferré come d'un Carcan, il falut en mettre un semblable à la Chemise, pour éviter la gêne qu'auroit causé ce Colet par le frottement. Les Jésuites qui parurent dans ce tems-là, ont conservé cette mode. Ensuite on trouva à propos d'élever beaucoup le cou de la Chemise, que l'on rabatit sur le Colet du Pourpoint; & de là est venu le mot de *Rabat*; parce dit *Ménage*, qu'on le rabatoit. Les Prêtres de l'Oratoire, qui vinrent alors, ont conservé cette mode. Les Missionnaires de *St. Lazare* l'ont aussi retenüe. Le Colet se rabatit encore d'avantage, il prit les deux pendans que nous lui voions aujourd'hui, & il est resté aux Gens d'Eglise. Mais dans les comencemens, il n'avoit rien de distinctif. On fit même alors un Règlement en *France*, qui leur défendoit de le porter. Quand les Généraux d'Armée étoient en *Rabat*, on trouva que les Ecclesiastiques, avec cet ornement de cou, avoient un air trop cavalier, & on essaia de les remettre à la Fraise. Mais cette défense ne dura pas long-tems. Il est cependant bon d'y faire attention, pour voir combien nos jugemens sont le jouët du Caprice & de la Mode.

Il s'agit présentement des Ecclesiastiques Réguliers, je veux dire des Moines. La

fin-

singularité de leurs Habits , & leur prodigieuse variété offre un Spectacle des plus frappans , pour ne pas dire des plus divertissans. Ce sont tout autant de Régimens, qui ont chacun leur Uniforme, mais un Uniforme des plus bizarres. Cependant nous pouvons en tirer des éclaircissemens sur l'ancienne manière de s'habiller. L'Abé *Fleuri* dit, qu'il faut apprendre à ceux qui sont si choquez de la bizarerie de ces Habits, qu'ils n'ont pas été inventez à plaisir, & qu'ils sont taillez sur la forme des Habits ordinaires du tems de leur institution*. *Dom de Vert*, dans son *Explication des Cérémonies de l'Eglise*, que j'ai déjà citée, dit de même que ce sont là des restes des mœurs antiques, que les Moines ont conservés fidèlement, pendant que le reste du Monde a continuellement changé**. La Robe des Bénédictins est telle qu'on la portoit dans le Monde, quand leur Règle fut établie. Leur Instituteur *St. Benoit*, en décrivant l'Habit de ses Religieux, y fait entrer la *Cuculle*, & le *Scapulaire*. Cette Cuculle, ou Capuce étoit proprement un Capot que portoient les Paisans & les Pauvres de ce tems-là. L'Antiquaire *Spon* nous a donné la figure d'un Bas-relief, où l'on voit

* Mœurs des Chrétiens, p. 191.

** Tom. II. p. 267.

voit des Païsans cueillir des Olives, avec un de ces Capuchons de Moine, qui leur couvroit la tête & les épaules.

Ce que les Moines apellent *Scapulaire*, est une bande d'étoffe qui couvre le devant de leur Habit, en forme de Tablier, mais qui couvre aussi les épaules, & le derrière de la Robe. On fait que les anciens Religieux travailloient tous de leurs mains. Le *Scapulaire* étoit donc destiné à garantir leurs Habits, dans leurs Ouvrages manüels. Pour la pièce de derrière, elle avoit son usage, lors qu'ils portoient quelque charge sur les épaules. Anciennement le *Scapulaire* étoit donc un double Tablier, sagement imaginé pour la conservation de l'Habit. Il est vrai que cette partie de l'Habit Monacal paroît inutile aujourd'hui: Ce n'est plus qu'un Mémorial de la Vie laborieuse des anciens Religieux, que l'on peut mettre dans le même rang que le Tablier de nos *Francs-Maçons*.

On peut rendre raison de la même manière, de l'Habit des Religieuses. On n'a qu'à voir d'anciens Portraits des Reines de France, & l'on y remarquera la *Guimpe* & le *Voile*. Les *Religieuses de la Visitation*, qui sont du tems de St. François de Sales, ont précisément l'Habit de Veuve que portoit Madame de Chantal, leur Institutrice.

Les

Les *Réligieuses Hospitalières*, qui servent les Malades de l'Hotel-Dieu de *Paris*, prirent aussi, come le marquent leurs Constitutions, l'Habit des Veuves du tems de leur fondation. Il faut dire la même chose des autres Ordres.

Pendant quelques Siècles, les Séculariers en *France* portèrent des Habits longs, de même que les Réligieux. Mais cette conformité cessa dans la suite. Dans le XIV. Siècle, on n'avoit plus rien de comun avec les Moines. On quita les longues Robes, & l'on passa à l'extrémité opposée. Les Nobles & les principaux Bourgeois portoient des Habits extrêmement courts, des Cheveux fort longs, & ils se laissoient croître la Barbe. C'étoient de vrais *Pantalons*, c'est à-dire que leur Habit leur serroit tout le Corps, depuis les piez jusqu'au cou, & marquoit même ce que la Nature enseigne de cacher, aux Peuples qui ne sont pas tout à fait sauvages.

S'il n'y avoit point de superfluité dans leurs Habits, il y en avoit beaucoup dans leur chaussure. Sous *Charles Cinq* Roi de *France*, on portoit des Souliers qu'on apelloit à la *Poulaine*, c'est à dire à la *Polonoise*, selon le langage de ce tems-là. Ces Souliers avoient une pointe relevée, longue d'un pié & quelquefois de deux. Les Gens

du bel-air les faisoient finir par différentes figures de becs, d'ongles, de grifes, à peu près dans le goût de la proüe des Gondoles de *Venise*. Les Prédicateurs & même les Conciles de ce tems-là marquèrent beaucoup de sévérité contre cette Mode extravagante, côme contraire à l'ordre de la Nature, & défigurant l'Home dans cette partie de son Corps. Il n'est pas nécessaire d'avertir que les Femmes se distinguoient sur tout par cette Chaussure bizarre. On peut même remarquer qu'il leur en est resté quelque chose aujourd'hui. On est surpris de la figure pointüe de leurs Souliers, qui ne répond point à la forme du pié; mais cela peut s'expliquer, en suposant que cet Avantbec s'est sauvé du naufrage général des anciens Souliers à la *Poulaine*.

Dans le tems que les Homes s'habilloient d'une manière si serrée & si étroite, les Dames avoient aussi leurs Habits dans ce gout-là. Mais elle se dédomagèrent par le bas, car c'est précisément alors qu'elles comencèrent à porter des Jupes excessivement larges.

A peu près à cette date règnoit une Mode tout à fait ridicule, que je ne dois pas omettre. Les Dames ne se croioient pas bien coëffées, à moins qu'elles n'eussent de fort hautes Cornes sur la tête. L'excès fut porté

porté si loin, que dans les grandes Maisons, on se vit obligé d'exhausser les portes. Il faut ici quelque autorité pour persuader un fait de cette nature.

Juvenal des Ursins remarque dans son *Histoire de Charles VI*; sous l'an 1417. „ Que „ les Dames & les Damoiselles menaient „ grands & excessifs états, & Cornes mer- „ veilleusement hautes & larges, & avoient „ de chacun côté, au lieu de Bourlet, deux „ grandes Oreilles si larges, que quand „ elles vouloient passer l'huis d'une Cham- „ bre, il falloit qu'elles se tournassent de „ côté & se baïssassent, ou elles n'auroient „ pû passer. „ On voit encore de ces Cornes dans les anciennes Tapisseries, & entr'autres dans une qui est aux *Bernardins de Paris*. Les Dames baïssèrent ensuite peu à peu leurs Cornes, & ces Coëfures en diminutif furent appellées *Cornettes*.

La bizarerie de cette Coëfure me rapelle un trait curieux que nous devons à Mrs de *l'Académie des Inscriptions de Paris*. „ La „ *Mitre*, nous disent-ils, étoit une Coëfu- „ re des Dames Romaines. Elle étoit seu- „ lement plus coupée que la *Mitre* que „ nous conoïssons, & avoit, come la nô- „ tre, deux Fanons ou *Pendants* qu'elle ra- „ menoit sur le devant. Elle venoit des „ *Lidiens & des Phrigiens*. Cet Ornement

„ dégénéra peu à peu. Les Femmes, qui
 „ avoient quelque pudeur, n'osèrent plus
 „ en porter. Ce ne fut plus que le partage
 „ des Libertines. Il y a de quoi admirer
 „ le caprice du goût & la bizarerie de la
 „ Mode, ajoute l'Académicien dans son
 „ Mémoire. Elle fait servir les mêmes cho-
 „ ses aux Cérémonies de la Religion & à
 „ l'appareil de la Galanterie. Les Evêques
 „ portent à peu près, les mêmes Ornemens
 „ dont se paroient autrefois les Courtisanes*.
 Ces Prélats semblent avoir ignoré que *Ser-
 vius* reprochoit aux *Troïens* ou aux *Phrygiens*
 qu'ils étoient habillez come des Femmes,
 parce qu'ils portoient la Mitre. Au reste
 cette Coëfure Episcopale n'a parû dans l'E-
 glise qu'au X. Siècle.

Voici quelques autres Modes qui ont eu
 cours en *France*, & où il est difficile de ne
 pas trouver du ridicule. *Le Gendre* dans
 son *Histoire de France*, nous apprend qu'on
 s'avisa sous *Charles Cinq*, d'armorier les Ha-
 bits des Persones de distinction, c'est-à-dire
 de les chamarrer depuis le haut jusqu'au
 bas, de toutes les pièces de leur Ecu, à
 peu près come les Valets de Ville ont en-
 core dans quelques endroits sur leurs Ha-
 bits les Couleurs des Armoiries du Lieu.
 Cette Malcarade dura environ cent ans. Nous
 sommes

* Mem. de Littérature, Tom. IV. p. 236. Edit: de Paris.

somes surpris de voir aujourd'hui un Capucin avec une longue Barbe, & la tête rasée. *François I.* avoit de même la Barbe fort ample, & il étoit tondu come un Moine. Son Fils l'imita en cela, & par conséquent toute la Cour. *Henri II.* portoit un Jupon; pour Haut de chausses des trouffes de Page, & un petit Manteau, qui n'alloit guère qu'à la Ceinture. Les Fils s'habillèrent encore come le Père. Depuis *Henri IV.* les Habits d'Hommes & Femmes ont si souvent changé que le détail en seroit trop long. Mais les Peintures peuvent y suplérer. On trouve fréquemment des Tableaux, qui représentent sur tout les Modes sous *Louis XIII.* Il y en avoit de fort bizarres, témoin les *Canons* qui acompagnoient la Botine qu'on portoit jusques dans les Bals même*.

Pour les Modes qui ont eu cours sous *Louis XIV.* il n'est pas besoin de s'y arrêter beaucoup, puis que nous en avons vû quelques unes. Ceux qui seroient curieux de les conoitre plus en détail n'ont qu'à chercher le *Mercuré Galant de de Viazé.* Il le comen-

H 3

ça

* Les *Canons* étoient un ornement de toile rond, fort large, orné de Dentelles, qu'on atachoit au dessous du genoux, & qui pendoit jusqu'au milieu de la jambe. Voici coment Molière s'est moqué de cette mode :

De ces Larges Canons, où come en des Entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves.

ça en 1672. & il l'a continué jusqu'à sa mort, c'est-à-dire environ l'espace de 40. ans. Il y rend raison, avec la dernière exactitude, de tous les changemens de mode. L'Abé Camusat, dans son *Histoire Critique des Journaux*, après être convenu que ce Livre périodique avoit bien des défauts, reconoit cependant qu'il peut avoir son usage, & que l'on ne feroit pas mal de le conserver dans les Bibliothèques. „ On „ y voit, dit-il, un détail de changemens „ de Modes & d'Usages, qu'on cherche- „ roit inutilement ailleurs. Nos afiquets y „ sont exactement définis, & quelque pué- „ riles que ces Descriptions nous paroif- „ sent aujourd'hui, tranchons le mot, quel- „ que honte que nous aïons des sottises de nos „ modernes Compatriotes, il est pourtant vrai „ que les *Saumaises futurs* s'y amuseront. Nous „ serons anciens un jour, & pour lors les Cri- „ tiques des derniers âges, des *Gronovius*, „ des *Burmans*, feront des *Variorum* pour les „ expliquer, & compileront des *Variantes*, „ pour montrer coment il faudroit lire les „ noms de nos Modes. *

Voilà la source que nous indique cet Abé, mais qui ne nous servira pas beaucoup, par la difficulté de trouver cette Collection de 4. ou 500. Volumes de *Mercures*. Rappelons

* Hist. Critiq. des Journaux, p. 214.

pellons donc ici quelques Modes que nous avons vues de nos jours.

Il n'y a pas bien des Années que les Dames avoient chargé leurs Habits de *Falbalas* & de *Fretintailles*. Je me flate que ces termes n'ont pas encore besoin de Commentaires: En tout cas cela signifie que leurs Jupes principalement étoient ornées de bandes d'Etofe extrêmement pliffées. Croiroit-on que cette Mode, dont bien des gens ont été témoins, avoit déjà cours dans le III. Siècle? C'est ce que Mr de la Marre nous apprend dans son *Traité de la Police*. Sur le fond de l'Habit, quelque beau qu'il fut, on y ajoutoit encore d'autres Etofes de différentes couleurs, ou plus riches, coupées par bandes, gaudronnées, & appliquées en forme de Cercle, de distance en distance. Cette Mode venoit d'*Orient*, de *Sirie* ou des *Perses*. On mettoit de ces bandes, depuis une jusqu'à sept. Le Luxe monta à un tel excès sous le Règne de *Constantin*, que presque tous les Habits, soit des Homes, soit des Femmes, étoient à sept *falbalas*. Cela donna lieu, environ l'an 367. aux Empereurs *Valentinien* & *Valens*, de faire une Loi expresse pour réprimer ces excès.

Les Jupes excessivement amples que portent encore aujourd'hui nos Dames, sont

aussi une Mode ancienne, mais non pas d'une antiquité si reculée. Elles ont commencé, comme nous l'avons dit, sous le Règne des *Valois*. Quoi que cette Mode eut eu déjà cours autrefois, elle ne surprit pas moins quand elle parût. Quand ce spectacle frapa nos yeux pour la première fois, il fit à peu près sur nous la même impression que sur le Vigneron du Père *Vanière*. Dans la dernière Edition du *Prædium Rusticum*, cet habile Poète, a fait un ingénieux Episode de la surprise d'un Villageois à l'aspect de ces énormes *Paniers*. En voici une Traduction, ou si l'on veut, une Imitation.

Lucas, mon Vigneron, de retour à Paris.

M'entretint des nouvelles Modes :

Mais sur tout il parut surpris ,

De ces grands Cercles incomodes ,

Qu'ont les Femmes sous leurs Habits.

Je n'en mets pas , dit-il , d'autres sur mes Futailles.

Une de ces Porte Panier

Embarassé une Rüe , & touché aux deux Mursilles ,

Ocupe un Carrefour entier ;

Ouvrez les deux batans de la plus large Porte ,

Il faut de côté qu'elle sorte.

Ma foi , ce large Habillement ,

Que font des Machines de toiles ,

Est come un Vaisseau dont le Vent.

Enfle à la fois toutes les Voiles.

Le P. *Vanière* pourroit bien avoir emprunté cette comparaison des *Catilinaires*
de

de *Cicéron*. Ce fameux Orateur décrivant le Luxe des Compagnons de *Catilina*, dit qu'ils portoient des Habits extrêmement amples. *Ils font couverts de Voiles de Navire, & non de Toiles*, ajoute-t il.

Venons à la Coëture des Dames dans ces derniers tems. Au comencement du Siècle, elle étoit d'une hauteur excessive. Vingt cinq ou trente ans après, on a trouvé à propos de l'avoir tout à fait basse & au niveau de la tête.

Mais gardons nous bien de reprocher au Beau Sexe son inconstance de peur des représailles. Les Dames pourroient nous prendre par la Cravate, & nous maltraiter à nôtre tour. Il y a environ trente ans que nous avons jugé à propos d'allonger beaucoup cet ornement du cou. *Arlequin* de la Comédie Italienne, raila un jour fort vivement sur cette longueur excessive. Pour en faire sentir le ridicule, il parut sur le Théâtre avec une de ces Cravates, qui pendant du Cou, lui passoit entre les jambes, & revenoit par dessus l'épaule. Je ne sai si cette plaisanterie a ouvert les yeux des *François* sur l'extravagance de cette Mode. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'aujourd'hui sans garder aucun milieu, on a passé à l'extrémité opposée. On a fait main basse

sur

sur les deux pendans de la Cravate & on s'en tient à un simple Tour de cou. Voila un changement semblable à celui qu'a subi la Coëfure des Dames.

Dans le tems qu'arriva cette surprenante révolution de la Coëfure, un Officier dit plaisamment qu'elle avoit eu le même sort que les Villes de Guerre. Autrefois les Places fortes devoient être fort élevées. On vouloit des *Cavaliers*, c'est-à-dire des Boulevards fort guindez, & qui pussent dominer sur la Campagne. Dans la nouvelle manière de fortifier, tous ces Ouvrages ont été rabaissez, & on ne veut plus que des Fortifications rasantes. Une Dame est une Place qu'il s'agit de défendre. Autrefois elle avoit sur la tête des Coëfures fort exhaussées, des *Clochers* & des *Palissades*; C'étoient là des termes de la Toilette. Mais aujourd'hui pour suivre les Règles de la Fortification moderne, la Coëfure est devenue tout à fait rasante.

Cette Comparaison est ingénieuse, cependant je ne la croi pas fort juste. Ce sont là de ces faillies d'imagination, qui n'ont que du brillant. Cette pensée suppose que la Coëfure des Dames est une défense contre ceux qui auroient des desseins sur la Place, & ce n'est rien moins que cela. Cet
Officier

Oficier pouvoit-il ignorer que c'est plutôt une amorce pour les attirer ? Ce sont des pièges qu'on leur tend, des filets pour les prendre. On pourroit faire regarder avec plus de vraisemblance, les *Paniers* des Dames come des Fortifications. Ils ne ressemblent pas mal à des Ouvrages, qui en défendent les aproches.

Quand les Dames portoient des Jupes étroites, & des Coëfures fort éxhaussées, au comencement du siècle, on a dit qu'elles ressembloient aux *Obélisques* des *Egiptiens*. Depuis qu'elles ont rabaisfé leur sommet, & élargi leur base, on les a comparées aux *Piramides* de ce País-là. Il me semble que cette Comparaison vaut mieux que celle du Militaire.

La frisure des Cheveux de nos Dames a aussi essuié un changement des plus surprenans. Cet Ornement étoit atecté au front ou au visage, depuis très long-tems, & c'est-là sa place naturelle. Mais par un tour de *passé passé* des plus singuliers les Cheveux ont disparu de cet endroit-là, & tout leur étalage a été fixé au derrière de la Tête pour y former le *Tignon*. On dit qu'*Arlequin* raila un jour fort vivement ce changement de Mode. On lui demandoit pourquoi la frisure des Dames ne paroiffoit plus sur le devant de la Tête, & avoit passé

passé au côté opposé? *Ne voyez vous pas,* répondit-il, *que la Tête leur a tourné?* On rit beaucoup de cette polissonerie. Mais de semblables équivoques ne sauroient être souffertes que sur le *Théâtre Italien*.

Pour finir par où j'ai comencé, je vai transcrire ici une Réflexion de l'ingénieur *La Bruière*. Il est bon de se rapeller que quand il publia ses *Caractères*, la Coëfure des Dames étoit au *non plus ultra* de sa hauteur. „ Bien des Gens, dit-il, condam-
 „ nent une Mode qui fait de la Tête des
 „ Femmes la base d'un Edifice à plusieurs
 „ Etages, dont l'ordre & la structure chan-
 „ ge selon leurs caprices; qui éloigne les
 „ Cheveux du Visage, bien qu'ils ne
 „ croissent que pour l'accompagner, qui
 „ les relève & les hérisse à la manière des
 „ *Racchantes*, & semble avoir pourvû à ce
 „ que les Femmes changent leur physiono-
 „ mie douce & modeste, en une autre qui
 „ soit fière & audacieuse. On se récrie
 „ enfin contre une telle ou une telle Mo-
 „ de, qui cependant toute bizarre qu'elle
 „ est pare & embellit pendant qu'elle du-
 „ re, & dont l'on tire tout l'avantage
 „ qu'on en peut espérer, qui est de plai-
 „ ré. Il me paroît qu'on devroit seulement
 „ admirer l'inconstance & la légèreté des
 „ Hommes, qui attachent successivement les
 „ agré-

», agrémens & la bienféance à des choses
 », tout opofées, qui emploient pour le Co-
 », mique & pour la Mafcarade, ce qui
 », leur a fervi de Parure grave, & d'Or-
 », nemens les plus ferieus, & que fi peu
 », de tems en faffe la diférence*.



AUX EDITEURS,

*Sur la diférence qu'il y a eu cette Année en-
 tre les Catholiques & les Proteftans, pour
 fixer le Jour de Pâques.*

MESSIEURS,

J'Ai vû avec plaifir, dans vôtre Journal
 de Juin pag. 603. une Queftion propo-
 fée à M. Cramer, Profefleur en Philofophie
 & en Mathématiques à Genève; favoir *La
 raifon de la diférence qu'il y a eu cette An-
 née entre les Catholiques & les Proteftans pour
 le Jour de la Pâque &c.* Le Célèbre Profefleur
 fatisfit, dites-vous, l'Assemblée. Je n'en dou-
 te point; cependant, Messieurs, comme
 M. Cramer paroît préférer la Méthode, des
 Proteftans à celle dont on s'est toujours
 fervi

* Les Caract. ou les Mœurs de ce Siècle Chap. de
 la Mode.

servi dans l'Eglise Catholique, pour fixer la Fête de Pâques, & qu'il prétend que les Protestans, en s'en tenant aux Tables Astronomiques, *suivent mieux la Règle du Concile de Nicée*; J'ai crû pouvoir hasarder aussi mes conjectures là-dessus, pour mettre le Public en état de juger sur cette matière; parce que les Catholiques de leur côté prétendent aussi suivre *la Règle du Concile de Nicée*, & croient de plus que leur méthode est plus propre à être suivie par tous les Chrétiens, & moins sujette à des inconvéniens: Aussi ne s'est on avisé d'en prendre une autre que depuis peu de tems. La Question est donc de savoir si le Calcul Astronomique, dans le cas dont il s'agit, doit être préféré au Calcul Cyclique. Pour éclaircir la Matière, il faut, à l'exemple du Professeur de *Genève*, reprendre la chose de plus haut, & remonter à l'origine de la Pâque

Nous trouvons la manière dont la Pâque fut réglée chez les Juifs, au Livre de l'Exode Chap. XII & XXIII. Dieu ordonna que le Mois de *Nisan*, qui répond partie à nôtre Mois de Mars, & partie au Mois d'Avril, seroit le premier Mois de leur Année *Mensis iste, vobis principium mensium; primus erit in mensibus anni.* (a). Le dixième
 Jour

(a) Exode XII, 2.

Jour de ce Mois, les Israélites devoient, dans chaque Famille, choisir un Agneau d'un an, ou à son défaut un Chevreau; & le 14. ils devoient sur le soir en faire l'immolation, & le manger avec les Cérémonies prescrites. Cette Victime, aussi bien que le jour où on l'immoloit, fût apellée *Phase* ou Pâque; c'est à-dire le Passage du Seigneur. *Est enim Phase, id est transitus Domini.* (a) Ce devoit être un mémorial perpétuel du Passage de l'Ange, qui avoit fait mourir tous les premiers nés dans les Maisons des Egyptiens, sans toucher aux Maisons des Hebreux, qu'il trouva teintes du Sang de l'Agneau. Pour conserver la mémoire de cet événement, Dieu ordonna aux Israélites d'en célébrer tous les Ans une Fête, & d'y observer les mêmes Cérémonies qui leur furent prescrites la première fois avant leur sortie d'Egypte, *Custodies hujusmodi Cultum statuto tempore, à diebus in dies.* (b). Cette Fête devoit dans la suite faire encore ressouvenir les Juifs de leur Passage au travers de la Mer rouge, & de leur Délivrance de la Servitude de Pharaon &c.

Comme les Années des Hébreux étoient Lunaires, plus courtes que les Annees Solaires d'environ 11. jours, ils étoient obligés

(a) Exode XII. 2.

(b) Exod. XIII. 10.

gés d'intercaler de trois ans en trois ans un troisième Mois, qu'ils plaçoient entre *Adar* & *Nisan*, & qu'ils apelloient pour cela *Néadar*, second *Adar*, ou nouvel *Adar*. Cette Intercalation se faisoit pour rattraper le Point de l'Equinoxe, dont la Néoménie du premier Mois s'éloignoit, & afin que le 14. de ce premier Mois, où devoit se célébrer la Pâque, retombât toujours sur l'Equinoxe, ou après l'Equinoxe du Printems, parce que le premier Mois des Hebreux devoit être celui dont le 14. tomboit à l'Equinoxe, ou après.

Les premiers Chrétiens, pour imiter **JESUS CHRIST**, qui a fait la Pâque au même tems que les Juifs, lors qu'il fit la veille de sa Mort, le dernier souper avec ses Apôtres & leur distribua la Ste Eucharistie; (a). les premiers Chrétiens, dis-je, pour imiter leur Divin Maître, & pour honorer le glorieux Passage qu'il fit de la Mort à la Vie, par sa triomphante Résurrection, fixèrent aussi leur Pâque après l'Equinoxe du Printems.

Il y eût là-dessus de grandes Contestations, particulièrement en Orient: Plusieurs Eglises d'*Asie*, ne voulant pas se conformer aux autres, célébroient leur Pâque, à l'imitation des Juifs, le 14. de la Lune, quel

(a) Math. XXVI. 26. & suiv.

quel jour de la semaine qu'il tombât, au lieu que les autres Eglises, à l'exemple de celle de *Rome*, ne célébroient leur Pâque que le Dimanche qui suivoit immédiatement le 14. de la Lune.

La Dispute s'échauffa sous le Pontificat du Pape V I C T O R , vers l'an 188. & dura jusqu'à l'An 325. que le Concile General de Nicée fut assemblé. Cependant la plûpart des Eglises d'*Asie* étoient déjà insensiblement revenuës à la pratique des *Romains*, & faisoient la Pâque comme eux, le Dimanche après le 14. de la Lune.

Les Pères du Concile de *Nicée*, pour terminer les contestations, décidèrent, que conformément à l'ancien usage de l'Eglise de *Rome*, & de la plûpart des autres Eglises, on célébreroit constamment par tout la Fête de Pâque, le premier Dimanche qui suivroit le 14. de la Lune, après l'Equinoxe du Printems; Ou, comme il est rapporté dans le Bréviaire Romain; le Dimanche qui suivroit la 14. Lune du premier Mois. *Die Dominico, qui proximè succedit 14. Lunæ primi Mensis.* (a) Et pour prévenir les différens qui pourroient naître dans la suite sur les Calculs Astronomiques, pour déterminer, soit le jour de l'Equinoxe, soit le 14. jour de la Lune, le St. Concile choi-

I

fit

(a) Breviar. Rom. de Fest. Mobil.

fit deux moïens ; l'un fut de fixer le Jour de l'Equinoxe au 21. Mars, quoi que selon les *Tab. es Astronomiques*, il puisse arriver le 20. & même le 19. Ainsi selon la Décision du Concile de *Nicée*, la Lune Pascale doit-êtré toujourns celle dont le 14. tombe ou le 21. de Mars, ou les jours suivans ; de sorte qu'il arrive plus souvent que la Lune Pascale soit la Lune d'Avril, que celle de Mars. Car la Lune appartient au Mois où elle vient pleine, selon ce Vers assés connu.

In quo completur Mensi Lunatio detur,

Ou selon cet autre.

Pertinet ad Mensem, cui plenum Luna dat Orbem.

Les Eglises d'*Orient* ne voulurent néanmoins pas toutes se conformer au Décret du Concile de *Nicée* ; il y en eût encore quelques unes qui s'opiniâtrèrent à célébrer la Pâque le 14. de la Lune, suivant leur ancien usage ; mais elles furent condamnées par l'Eglise Catholique, comme des rebelles & des schismatiques. Ceux qui adherèrent à ce Schisme furent apellés *Quartodécimans*.

Une autre précaution, que prirent les Pères du Concile de *Nicée*, fut de chercher une méthode aisée, & facile à être continuée longtems, pour déterminer les Nouvelles

velles & Pleines Lunes, sans 'recourir au Calcul Astronomique, qui est difficile & long. Ils adoptèrent donc le Cycle *Enneade catéride*, ou de 19. ans, inventé long-tems auparavant par *Méton*, célèbre Athénien. Ils firent distribuer dans le Calendrier Romain les 19. Nombres dont ce Cycle est composé, qu'on apelle *Nombres d'Or*, soit parce que les Athéniens les reçurent avec tant d'applaudissement, qu'ils les firent dit-on graver dans la Place publique en gros Caractères d'Or; soit, come disent les uns, parce qu'on marquoit ces Nombres en Lettres d'Or dans les Calendriers; soit enfin, comme le pensent d'autres, à cause de l'excellence de ce Cycle. & de la facilité qu'il donoit pour trouver les Nouvelles Lunes.

Quoi que cette Période ou ce Cycle de 19. ans fut le plus comode qu'on pût choisir, on s'aperçut néanmoins du tems de *Gregoire XIII.* que les Conjonctions de la Lune avoient retrogradé vers le commencement des Mois. C'est-à-dire que 1257. ans après le Concile de *Nicée*, les Nouvelles & Pleines Lunes arrivoient 4. jours plutôt qu'elles n'étoient indiquées par le Nombre d'Or. Ce dérangement provenoit de ce que le Cycle *Lunaire* de 19. ans est moindre qu'un pareil nombre d'Années So-

laire d'environ une heure & demi; Ce qui depuis le Concile de *Nicée* en 325. jusqu'à l'an de la Réformation du Calendrier en 1582. a produit l'anticipation de 4. jours aux Nouvelles Lunes.

La différence de l'*Année Solaire* ou naturelle, & de l'*Année Julienne* ou Civile, avoit produit un dérangement encore plus considérable. L'Equinoxe du Printems, qui arrivoit du tems du Concile de *Nicée* au 21. Mars, avoit, dans l'espace de 1257. ans, retrogradé de 10. jours; de sorte que l'An 1582. il tomboit au 11. de Mars. Ce qui començoit à déranger les Fêtes, & auroit dans la suite changé les Saisons dans lesquelles les Fêtes doivent arriver.

Jules César avoit donné à son Année, que nous appellons Julienne, à cause que cet Empereur en avoit réglé la durée, 365. jours 6. heures justes; quoi que l'Année Naturelle ou Solaire n'ait que 365. jours 5. heures & 49. min. ce qui fait une différence de 11. min. dont l'Année Julienne est plus longue que la Solaire. Les 6. heures que le Calendrier Julien donnoit à l'Année avec 365 jours, faisoient justement un Jour en 4. Ans. C'est pour cela que suivant ce Calendrier, on intercaloit tous les 4. Ans un Jour entre le 5. & le 6. des Calendes de Février; ce qui

qui fit apeller cette quatrième Année Bif-
 textile; parce qu'on disoit deux fois, *Sexto*
Calendas Martias. Mais les II. minutes
 négligées ont produit le dérangement dont
 on vient de parler.

Ce sont ces deux dérangemens, des
 Nouvelles Lunes & des Equinoxes, qui en-
 gagerent le Pape GREGOIRE XIII. à
 travailler à la Réformation du Calendrier.
 Pour trouver les Nouvelles Lunes, on retint la
Méthode Cyclique; mais on substitua le Cy-
 cle des Epactes au Cycle des Nombres d'Or.
 Ce Cycle des Epactes est, selon les Co-
 noisseurs, un moien plus aisé & plus co-
 mode pour trouver les Conjonctions & les
 Oppositions de la Lune. D'habiles Chrono-
 mètres & Computistes doutent si l'on eut
 pû inventer quelque chose de mieux pour
 régler les Fêtes long tems & à l'égard de
 tous les Peuples. L'Epacte est ce nombre
 de II. jours dont l'Année Solaire surpasse
 l'Année Lunaire, & qui font que les Nou-
 velles & Pleines Lunes arrivent chaque
 Année. II. jours plutôt, que l'Année pré-
 cédente.

Pour rétablir les Equinoxes dans leur
 place, on retrancha à l'Année de la Ré-
 form. du Cal. les 10. jours dont l'Equi-
 noxe du Printems avoit retrogradé; de lor-
 te qu'au lieu de compter 5. au Mois

d'Octobre 1582. on compta 15. & par là l'Equinoxe de l'Année suivante se rencontra derechef au 21. Mars, comme il avoit été fixé par le Concile de *Nicée*.

Et afin de prévenir dans la suite un pareil dérangement, *Gregoire XIII.* ordonna par la Reform. qu'on retrancheroit trois Bissexiles dans l'espace de 400. ans; c'est-à-dire qu'il n'y auroit que le 4.^e. Centenaire, qui seroit Bissexile, & non les autres trois, parce que les 11. minutes dont l'Année Solaire est plus courte que l'Année Julienne font en 400. ans, environ 3. jours.

Quelques Pais Protestans n'ont pas encore voulu recevoir la Réformation Grégorienne, aparemment parce qu'elle vient d'un Pape. Plusieurs Savans de cette Communion se sont même éforcés de la décrier; d'autres cependant n'ont pû lui refuser leur aprobation. *Chamberlaine*, célèbre Auteur Anglois, avouë, que quelque répugnance qu'y témoignent encore ceux de la Nation, ils seront à la fin obligés d'y venir.

En éfet, *Ticho-Brabé*, autre Protestant fameux, & l'un des plus experts dans ces Matières, puisqu'il est nommé le *Restaurateur de l'Astronomie*, dit, que c'est en vain qu'on prétend combattre la nouvelle Réformation Grégorienne, tant parce qu'elle s'accorde;

au plus près avec les Règles des mouvemens célestes, que parce qu'il est difficile d'arriver à la dernière précision, laquelle même n'est pas nécessaire.

Il arrivera, à la longue, que les Nations qui s'opiniâtrent à rejeter la *Réform. Greg.* célébreront la *Fête de Noël* en Eté, & la *Fête de St. Jean Baptiste* en Hiver; parce que la *Fête de Noël* s'avance pour eux vers l'Eté de trois jours tous les quatre cents ans; & la *Fête de St. Jean Baptiste* s'avance d'autant du côté de l'Hiver.

Quoi qu'il en soit de cette opiniâtreté, il s'agit de voir, si ceux d'entre les Protestans, qui ont adopté la Réformation de Grégoire XIII. & qui cependant célèbrent la Pâque 8. Jours devant les Catholiques, ont mieux suivi qu'eux les Règles du Concile de Nicée, & si leur Calcul Astronomique, n'est pas sujet à plus d'inconvéniens que le le Calcul Cyclique.

Le Règlement du Concile de Nicée pour la célébration de la Pâque renferme plusieurs points. 1°. Il a adopté la Méthode Cyclique pour trouver la Nouvelle & la Pleine Lune Pascale. 2°. Il a ordonné que la Fête de Pâque se célébreroit toujours le Dimanche qui suivroit immédiatement le 14. de la Lune de l'Equinoxe, & que ce 14^e. Jour seroit déterminé par le Calcul Cy-

cli-

clique. 3°. Que si le 14. de la Lune tomboit un Dimanche, on ne célébreroit la Pâque que le Dimanche suivant 4°. Que l'Equinoxe du Printems seroit toujours fixé au 21. de Mars, quoi que, selon les Tables Astronomiques, il puisse arriver un ou deux jours devant.

Il suit de ce Décret ou Règlement du Concile de *Nicée*, que l'Epoque pour la célébration de la Pâque est depuis le 22. de Mars au 25. Avril inclusivement. Par exemple, Si le 14. de la Lune est indiqué par le Cycle Lunaire au 21. Mars, Jour de l'Equinoxe, & que ce Jour soit un Samedi, le lendemain 22. Mars est la Fête de Pâque. Ce qui arrivoit avant la Réformation Gregorienne, toutes les fois qu'on avoit 16. pour Nombre d'Or, avec la Lettre Dominicale D. Ce qui arrive encore depuis la Réformation lors que nous avons XXIII. d'Epacte, avec la même Lettre Dominicale D.

Lors que le Cycle Lunaire indique le 14. de la Lune au 18. Avril, & que ce Jour est un Dimanche, on remet la Pâque au Dimanche suivant 25. Avril, pour ne pas judaïser avec les *Quartodecimans*. Et cela arrivoit avant la Reformation, lors qu'on avoit 8. pour Nombre d'Or, avec la Lettre Dominicale C. Le même arrive de-

depuis la Réformation lors que nous avons XXV. ou XXIV. d'Epacte, avec la même Lettre Dominicale C.

Or la Méthode Cyclique, adoptée par l'ancienne Eglise, & renouvelée l'an 1582. par Grégoire XIII. indiquoit le 14. de la Lune Pascale pour la présente Année 1744. au 29. Mars, quoique selon le Calcul Astronomique, il soit arrivé le jour précédent. Ainsi on a dû regarder le 29. Mars pour le véritable jour de la Pleine Lune Pascale, & parce que ce jour étoit un Dimanche, on a dû, suivant le Decret du Concile de Nicée, renvoyer la Pâque au Dimanche suivant, comme les Catholiques l'ont fait.

Les *Anglois*, & les autres, qui suivent encore l'ancien Stile, & qui se servent toujours des Nombres d'Or pour déterminer la Lune Pascale, sans aucun égard pour le Calcul Astronomique, ont célébré leur Pâque le 25. Mars selon leur Stile, parce qu'ayant cette Année 16. pour Nombre d'Or, leur Cycle Lunaire leur a indiqué leur Pleine Lune Pascale au 21. Mars, suivant leur Stile; & leur Lettre Dominicale G. leur a marqué, le 25. du même Mois pour le Jour de leur Pâque, qui est tombé avec nôtre 5. Avril. Ainsi les *Anglois* ont fait la Pâque le même jour que les Catholiques. Si leur 14^{me}. de
la

la Lune tombe un Dimanche, ils renvoient la Paque de 8. jours suivant l'usage primitif, quoi qu'ils n'aient comencé à compter les 14. jours que 4. ou 5. jours après la véritable Conjonction de la Lune, parce que, come on l'a déjà remarqué, les Nouvelles Lunes se trouvent indiquées par les Nombres d'Or 4. ou 5. jours plus tard qu'elles n'arrivent. Qu'ils eussent par exemple 7. pour Nombre d'Or avec la Lettre Dominicale E. leur pleine Lune Pascale seroit indiquée au 30. Mars, qui étant un Dimanche, ils renvoïeroient leur Paque au 6. Avril, qui seroit le 17. Nouveau Stile. Le cas a dû arriver ainsi l'An 1735.

Après tout ce qu'on vient de marquer, je ne vois pas coment Mr. le Professeur *Cramer* a pû trouver que *les Protestans d'Allemagne* ont eu raison de décider qu'ils s'entendroient au Calcul Astronomique, ni quelle peut-être l'erreur qu'il y a de suivre *les Epactes*. Je comprends encore moins coment, en s'en tenant aux *Tables Astronomiques*, on peut se flater de suivre mieux la Règle du Concile de Nicée.

Suposons que l'Equinoxe, suivant les Tables Astronomiques, arrive le 20. Mars, come il arrive souvent, & que le 14^{me}. de la Lune, tombe le même jour, suivant ces Tables; si le lendemain est un Dimanche, il

il faudroit, dans ce cas, célébrer la Fête de Pâque le 21. Mars. Ce qui est contraire au Concile de *Nicée*. Ces circonstances sont arrivées l'an 1666. & il s'éleva à ce sujet de grandes contestations entre les Savants. L'Equinoxe & la Pleine Lune étant tombés, selon les Tables Astronomiques, au 20. Mars, qui étoit le Samedi, plusieurs vouloient qu'on célébrât la Fête de Paque le lendemain 21. Mars; mais le respect pour le Règlement du Concile de *Nicée* prévalût: Cette Lune ne fût pas même comptée pour la Lune Pascale; mais la suivante, dont le 14. se trouvant indiqué par le Cycle des Epâctes au 18. Avril, qui tomboit un Dimanche, la célébration de la Pâque fut remise au 25. du même Mois. Les Protestans, qui suivoient l'ancien Stile eurent cette Année là 14. pour Nombre d'Or, qui leur indiquoit la Pleine Lune Pascale au 12. Avril, & aiant pour Lettre Dominicale G. leur Paque tomba sur le 15. du même Mois Vieux Stile, qui concourut avec le 25. Nouv. Stile. Ainsi, sans égard au Calcul Astronomique, on célébra alors la Pâque dans les deux Stiles au même jour, come il étoit indiqué par les *Tables Cycliques*.

D'ailleurs chacun fait que les *Tables Astronomiques* dressées pour un País, ne quadreront

drent pas pour un autre País, dont les Latitudes, ou les Longitudes seroient différentes. Ainsi suposé que cette Année la Lune fût entrée dans son point d'oposition, ou dans son plein à 9. ou 10 heures du soir du Samedi, selon le Méridien de *Genève*, il eut été alors 3. ou 4. du matin le Dimanche, selon le Méridien de *Batavia*. Les Habitans de *Genève* auroient donc dû célébrer leur Pâque, come ils l'ont fait, le lendemain 29. Mars, & les Habitans de *Batavia* au contraire la renvoïer de 8 jours; parce qu'on ne doit point célébrer la Pâque le jour de la Pleine Lune, mais le premier Dimanche après.

Ces inconveniens sont levés, en suivant le Calcul Cyclique établi par l'Eglise. Il est donc plus conforme au Décret du Concile de Nicée de s'y tenir, & il est d'autant plus raisonnable, que, selon d'habiles Computistes, le dérangement des Epactes, que le Pape *Grégoire XIII.* a substituées aux Nombres d'Or, ne peut aller, pendant une de leur révolution périodique, qui est d'environ 7000. Ans, qu'à un ou deux jours, tandis que l'entêtement de vouloir s'en tenir aux *Tables Astronomiques* a déjà derangé deux fois la Société Civile & le Comerce, dans l'espace de 20. ans.

J'ai crû que je ferois plaisir à ceux qui
sont

Sont amateurs de ces Matières, de leur donner ici une Table, qui renferme le Vieux & le Nouveau Cycle; c'est à dire le *Cycle du Nombre d'Or*, & celui des *Epaques*, par le moïen de laquelle on peut conoître quel Jour arrive la Fête de Pâque, & conséquemment les autres Fêtes Mobiles dans l'un & dans l'autre Stile.

Usage de la Table perpétuelle.

On voudroit savoir quel Jour est tombée la Fête de Pâque quelqu'Année avant la Réformation Grégorienne; ou bien quel Jour la célébreront une Année proposée, ceux qui suivent encore le Vieux Stile. On se servira pour cela des *Nombres d'Or*, qui sont distribués dans cette Table selon le même Ordre qu'ils l'étoient dans le Calendrier de *Jules César*, qui fut adopté par les premiers Chrétiens, moïennant quelques changemens qu'ils y firent, en substituant par exemple les *Lettres Dominicales* à la place des *Lettres Nundinales* &c.

Il faut donc 1^o. savoir le Nombre d'Or & la Lettre Dominicale de l'Année dont on cherche la Fête de Pâque.

2^o. Chercher dans la Colonne à droite; quel Chiffre se rencontre vis à vis de la Lettre

tre Dominicale de l'Année dont il s'agit, & qui se trouve la première après le Nombre d'Or de la même Année. Par exemple; Je voudrois savoir quel Jour on a célébré la Pâque l'An 1444. ou l'on avoit 1. pour Nombre, & pour Lettre Dominicale **D. C.** parce que cette Année étoit Biffextile. Et come le C. a dû servir depuis le 24. Février, c'est cette Lettre qui a dû aussi servir à indiquer le Jour de Pâque. Je cherche donc dans la Table le Nombre d'Or 1. Je cherche en même tems le premier **G.** qui suit ce nombre, & vis à vis, je trouve le 11. Avril, qui est le Jour où l'on a célébré la Fête de Pâque l'An 1444.

Autre Exemple.

Je voudrois savoir quel Jour les Anglois, & les autres qui suivent encore le Vieux Stile, célébreront leur Pâque l'Année prochaine 1745. Aiant trouvé qu'ils auront 17. pour nombre d'Or, avec la Lettre Dominicale **F.** je cherche à la Table le premier **F.** qui suit le Nombre d'or 17. & je le trouve vis-à-vis du 14. Avril. Ce qui m'indique que les Anglois célébreront l'Année prochaine leur Paque le 14. Avril **V. S.** qui correspond au 25. Avril **N. S.**

On trouve la Fête de Pâque pour le
Nou-

Nouveau Stile de la même façon, en se servant des *Epactes*, au lieu du *Nombre d'Or*. Par exemple : L'Année prochaine nous aurons XXVI. d'Epacte, avec la Lettre Dominicale C. Je cherche dans la Table le premier C. qui tombe après l'Epacte XXVI. & vis à vis je trouve le 18. Avril pour le Jour de Pâque au Nouveau Stile.

Il faut remarquer, 1°. Qu'il ne faut pas prendre la Lettre Dominicale, qui se trouve justement & horisontalement vis à vis du *Nombre d'Or*, quand on cherche Pâque pour le V. S. ni celle qui se trouve vis-à-vis de l'Epacte, pour le N. S. mais celle qui vient après. Par exemple, si on avoit au V. S. 10. pour *Nombre d'or* avec la Lettre Dominicale A. il ne faudroit pas prendre l'A. qui indique le 26. Mars pour Pâque, mais le premier A. suivant, qui indique le 2. Avril. De même, si nous avons au N. S. XV. d'Epacte avec la Lettre Dominicale D. come il est arrivé cette Année, il ne faut pas prendre le D. qui se trouve directement vis à vis de cette Epacte, & qui auroit indiqué Pâque au 29. Mars, mais le D. suivant, qui l'a indiqué au 5. Avril, come on l'a célébré.

Il faut remarquer 2°. Que pour trouver Pâque au V. S. il est nécessaire de conoitre la Lettre Dominicale courante dans ce Stile,

le, qui n'est plus la même que dans le N. S. depuis la Réformation Grégorienne. Je joints à la Table perpétuelle, d'autres Tables, qui font conoitre le déplacement qui est arrivé alors aux Lettres Dominicales, & qui leur arrive toutes les fois qu'il y a un Bissextile, selon le V. S. & qu'il n'y en a point selon le Nouveau: ainsi qu'il arrive le premier, le 2^{me}. & le 3^{me}. Centenaire, n'y ayant, come on l'a déjà remarqué, que les quatrièmes Centenaires qui soient Bissextiles, selon le Nouveau Calendrier.

Come le Cycle du Nombre d'Or est une Révolution de 19. Nombres, en recomençant toujourns par 1. lorsque la Période est achevée, on n'a qu'à ajouter 1. au Nombre d'Or d'une Année, pour avoir le Nombre d'Or de l'Année suivante, ou retrancher 1. pour avoir le Nombre d'Or de l'Année précédente. Ainsi, pour savoir par exemple le Nombre d'Or de l'Année prochaine, sachant q'on a 16. pour la présente Année, si l'on ajoute 1. on aura 17. pour Nombre d'Or de l'Année 1745. &c.

Il en sera de même à l'égard des Epactes. On n'a qu'à ajouter 11. à l'Epacte de l'Année courante, pour avoir l'Epacte de l'Année suivante, come si on ajoute 11. à 15. qui est l'Epacte de cette Année, on aura XXVI. pour Epacte de l'Année prochaine &c.

Mais s'il s'agissoit de chercher la Fête de Pâ-

Pâque pour une Année fort éloignée, soit passée, soit future, il y auroit trop long-tems à aditioner ou à soustraire; c'est pourquoi on a trouvé une autre Méthode plus courte & fort aisée. Il faut pour cela ajouter 1. à l'Année pour laquelle on cherche le Nombre d'Or, & diviser la Somme toujourns par 19. Le reste de la Division, sans avoir égard au Quotien, done le Nombre d'Or de l'Année proposée. Il s'agit par exemple de trouver le Nombre d'Or de l'Année 1444. pour savoir quel jour on a célébré la Fête de Pâque, & les autres Fêtes Mobiles, cette Année là. J'ajoute un à 1444. & j'ai 1445. Je divise la Somme, par 19. &, négligeant le Quotien, il me reste 1. de la Division, qui m'indiquera, que le Nombre d'Or pour l'Année 1444. a été 1. Si à la présente Année 1744. j'ajoute 1. & que je divise la Somme 1745. par 19. le reste de la Division sera 16. Nombre d'Or de la présente Année. Ainsi de toute autre Année proposée. S'il ne restoit rien de la Division, le Nombre d'Or seroit 19.

Il y a pareillement des Méthodes pour trouver l'Epacte & la Lettre Dominicale d'une Année proposée, mais elles alongeroient trop cet Ecrit, que quelques Lecteurs trouveront peut-être déjà trop long, ainsi je le finis, en vous assurant de la parfaite considération avec laquelle je suis, &c.

Epavayer le 11. Août 1744. G. C. C.



Diférence des Lettres Dominicales selon les deux Stiles.

Vieux St. A B C D	5. 6. 7. 8. 9. 10. 11.
Oct. 1582. 1. 2. 3. 4.	E. F. G. A. B. C. D.
Nouv. St. A B C D	A. B. C. D. E. F. G.
	15. 16. 17. 18. 19. 20. 21.

Vieux St. A B C D E F G A.
1600.

Nouv. St. D E F G A B C D.

Vieux St. A B C D E F G A.
1700.

Nouv. St. E F G A B C D E.

Vieux St. A B C D E F G A.
1800.

Nouv. St. F G A B C D E F.

Vieux St. A B C D E F G A.
1900. & 2000.

Nouv. St. G A B C D E F G.

Vieux St. A B C D E F G A.
2100.

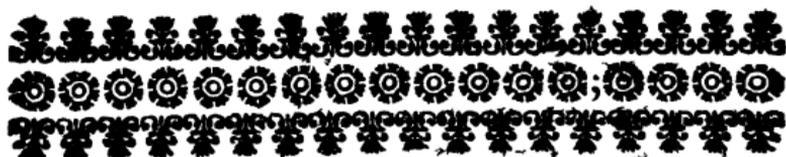
Nouv. St. A B C D E F G A.

&c.

Table

Table perpetuelle pour conoitre la Fête de Pâque dans les deux Stiles.

Nombre d'Or	Cycle des Soixantes	Lettre Dom.	Pâque
16.	XXIII.		
5.	XXII.	D	Mars 22.
	XXI.	E	23.
13.	XX.	F	24.
2.	XIX.	G	25.
	XVIII.	A	26.
10.	XVII.	B	27.
	XVI.	C	28.
18.	XV.	D	29.
7.	XIV.	E	30.
	XIII.	F	31.
15.	XII.	G	Avril 1.
4.	XI.	A	2.
	X.	B	3.
12.	IX.	C	4.
1.	VIII.	D	5.
	VII.	E	6.
9.	VI.	F	7.
	V.	G	8.
7.	IV.	A	9.
6.	III.	B	10.
	II.	C	11.
14.	I.	D	12.
3.	*	E	13.
	XXIX.	F	14.
11.	XXVIII.	G	15.
	XXVII.	A	16.
19.	26. XXVI.	B	17.
8.	XXV. 24.	C	18.
		D	19.
		E	20.
		F	21.
		G	22.
		A	23.
		B	24.
		C	25.



II^{me}. DIALOGUE.

Sur ce qui fait le bonheur de la Vie.

LEs Promenades de nos deux Amis furent tristement interrompues par l'indisposition du pauvre *Ariste*, qui ne comença pas plutôt à reprendre ses forces, qu'il reprit en même tems l'envie de se promener avec son cher *Timante*.

Ne vous semble t'il pas come à moi, *lui dit-il*, que les Tuileries sont plus belles aujourd'hui qu'à l'ordinaire : N'y trouvez vous pas une fraicheur & une propreté toute nouvelle ?

Je crois bien, *répondit, Timante*, que tout vous doit paroître nouveau : C'est-ce qui arrive à ceux qui relèvent de Maladie. Pour moi j'y trouve quelque chose de beaucoup plus agréable que ces jours passés, & cela, vous le dévinés bien, *Mon cher Ariste*, c'est de vous y voir.

Puisque vous avés pris une si tendre part à mes peines, *reprit Ariste*, il est juste, pour vous dédomager, que vous prémiés aussi part au plaisir que je ressens d'avoir recouvré ma Santé,

C'est

C'est un grand avantage, dit *Timante*, que la Santé; mais on n'en conoit bien le prix que lors qu'on l'a perduë.

Je comprends bien, *repliqua Ariste*, que la Santé est un état d'indolence: Quand on en jouit, à peine s'aperçoit on que c'est un bien: On ne sauroit cependant en faire assés de cas, puisque sans elle on ne peut que mener une Vie fort triste. En éfet, soies comblés d'honneurs & de biens; aïés du savoir, de la réputation, des Amis, si la Santé vous manque, vous n'avés rien. Que sert à *Damon* d'avoir un Carosse, s'il ne peut bouger de son Lit? Que lui sert d'avoir une Table somptueuse, s'il n'y peut trouver aucun goût? Que lui sert un Appartement magnifique, s'il est acablé de langueur? Que lui peut servir tout ce qui est hors de lui, lors qu'un Mal intérieur le consume?

Certes ceux là sont bien-heureux; dit *Timante*, qui sont nés avec un tempérament robuste, & qui n'ont pas à luter continuellement contre les infirmités & les douleurs; & je ne comprends pas coment il y a des Homes, qui aiant cet avantage le ménagent si peu, qu'ils ruinent leur Santé par le dérèglement de leur Vie; car il est certain que cette foule de Maladies qui affligent le Genre-Humain ne tire sa source que de l'Intempérance.

Il me souvient, *reprit Ariste*, d'une pensée du Spectateur, qui a le bonheur d'être tout à la fois vraie & ingénieuse. Il lui sembloit un jour dans un grand Repas, qu'il voïoit la Fièvre, la Goute, l'Hidropisie, & tout ce à quoi les Médecins font mine de déclarer la Guerre, voltiger sur les Ragoûts, & entrer dans la bouche pêle mêle avec les Morceaux qu'on mangeoit.

On convient, *repliqua Timante*, que rien n'est plus contraire à la Santé que l'Intempérance, & cependant par je ne sai quelle contradiction, on ne se met point en peine de vivre d'une manière réglée: Cela viendrait-il de ce que les Homes ne craignent point les Maladies? Mais on fait de quelle sensibilité ils sont sur cet article, & quels soins ils prennent pour remédier à ce qu'ils n'ont pas voulu prévenir. A voir la conduite des Débauchés, ne dirait-on pas qu'ils sont ennemis d'eux mêmes, ou qu'ils ignorent les mauvaises suites de leur dérèglement?

Ces gens là, *interrompit Ariste*, pour faire tant de cas de la Vie, conoissent bien mal l'art d'en jouir, & je ne vois pas où est le raffinement dont ils se piquent en matière de plaisir, lors qu'ils préfèrent une Jeunesse passée dans le débordement, à la tranquillité de tout le reste de leurs jours: Ne vaudrait-il pas mieux, dès qu'on en-

tre dans le Monde, se faire un Plan de la Vie la plus douce & la moins sujette au repentir? Ce seroit là agir conséquemment.

Puisque nous avons touché, *reprit Timante*, un des principaux articles d'où dépend le bonheur de la Vie, voulés vous que nous parcourions les autres?

Volontiers, *répondit Ariste*, nous ne saurions choisir une matière plus intéressante, ni plus agréable. Il est vrai qu'elle est bien vaste, mais nous n'en dirons que ce qui se présentera à nôtre Esprit. Je crois, *ajouta-t'il*, que pour le bonheur de la Vie, il est nécessaire que l'Esprit soit aussi bien disposé que le Corps, puis qu'il ne fait pas la moindre partie de nous mêmes. Je n'appellerai pas heureux, par exemple, un Home vigoureux de Corps, mais d'un Esprit si bouché, qu'il ignore jusqu'aux moindres choses. Une Personne de ce Caractère, n'ayant point de justes idées, ne sauroit prendre de justes mesures pour quoique ce soit. Il faut, ou qu'elle n'entreprenne rien, ou qu'elle s'expose à faire des fautes qui lui couteront cher: Elle péchera tous les jours contre ses véritables interêts, faute de les bien conoitre, & sa stupidité l'engagera à chaque pas dans un embarras dont elle ne saura point se tirer. Je ne vois pas aussi qu'une telle Personne soit propre pour

le Commerce du Monde, parce que ne pouvant être ni utile, ni agréable, elle ne trouvera par tout que de l'indifférence & du mépris.

Il y a sans doute un grand avantage, dit *Timante*, à posséder des Connoissances, & je n'envie rien tant que la condition de ces Esprits cultivés, qui ont vû & comparé les choses, qui ont du goût pour les Arts & les Sciences, qui ont joint l'Etude au Naturel, qui pensent & parlent bien, & qui par là se sont acquis le droit d'être bien reçûs par tout où ils se présentent.

C'est là un degré de perfection, *reprit Ariste*, auquel peu de Gens parviennent: Aussi n'en exige-je pas autant de tout le monde. Il suffit, pour vivre heureux, de n'ignorer pas ce qui convient essentiellement à son Etat & à sa Profession; d'avoir quelque ouverture d'Esprit, quelques dispositions pour apprendre; il faut sur tout se plaire à raisonner, afin de pouvoir agir par principes.

Dites aussi, *repliqua Timante*, qu'il faut se plaire à agir, puis que l'amour pour le Travail contribue infiniment au bonheur de la Vie. Car outre que rien n'est plus indigne d'un honête Home, que la Paresse, la nature de nôtre Esprit étant d'être actif, s'il n'a pas quelque chose qui l'occupe, il

tombe en langueur, il devient lâche, irrésolu, il perd toutes ses forces. De là vient que le Paresseux ne fait, le plus souvent, ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas; mille Objets l'attendent, aucun ne l'arrête; également incapable de Projets & d'exécution, il ne raisonne jamais, jamais il n'entreprend rien; il vit, & voila tout: Car qui retrancheroit de ses Occupation le boire, le manger & le dormir, réduiroit sa Vie presque à rien. Ce n'est pas que de tems en tems les exhortations ou d'autres motifs ne semblent le réveiller; mais la Moleste reprend bientôt le dessus, il retombe dans son premier Sommeil.

Voila une situation bien triste, dit *Ariste*.

Ce qui la rend encore plus fâcheuse, poursuit *Timante*, c'est que tel est le train de ce Monde, qu'on n'a rien sans peine. Ce n'est que par le Travail que l'on se pousse dans les Emplois, qu'on forme des Etablissements, qu'on s'exerce dans un Métier, & qu'on se procure de véritables plaisirs: Ainsi il convient absolument, pour le bonheur de la Vie, d'aimer le Travail. Je ne voudrois pas même en exempter ceux dont la Fortune est la plus riche; car qui peut assurer que leur prospérité sera ferme & durable? Peut-être un jour seront-ils obligés de gagner leur Vie. Et quand cela ne seroit

feroit pas, ne faut-il pas des soins & de l'application pour conserver son Bien & pour en faire un bon emploi ? D'ailleurs nous avons toujours cent Offices à rendre à nos Amis, où il ne doit paroître ni négligence ni molesse, si nous ne voulons en être négligés à nôtre tour.

Je vous sai bon gré, *reprit Ariste*, d'exiger ce ménagement pour nos Amis. On ne sauroit y faire trop d'attention, puis qu'ils contribuent autant qu'aucune autre chose au bonheur de la Vie. Vous trouvez dans un bon Ami un Conseil & un secours assuré dans toutes sortes d'ocasions ; il n'est jamais de trop ; jamais il ne vient mal à propos. Avez-vous des chagrins ? Vous vous en délivrez en partie, en les lui communiquant. Avez vous au contraire quelque plaisir ? C'en est un nouveau pour vous d'en faire part à vôtre Ami. Jamais l'Esprit n'est mieux à son aise, que dans ce Commerce libre de pensées & de sentimens.

Rien n'est plus vrai, *repliqua Timante*, & j'en fais, Mon cher Ariste, depuis long-tems une douce expérience avec vous.

Tout ce que vous pouvez sentir à cet égard, *répondit Ariste*, je le sens aussi bien que vous, & je ne saurois vous exprimer combien vôtre Amitié m'est chère : Mais come nous ne doutons ni l'un ni l'autre
de

de la sincérité de nôtre union, poursuivons s'il vous plait, nôtre petit projet. Il me semble, *ajouta-t'il*, qu'il est encore nécessaire, pour passer un vie agréable, d'être bien intentionné & officieux à l'égard de tout le monde: Car quelle liaison peut-on avoir avec des Gens durs, hautains, envieux, médifans, avares, qui n'ont d'attention qu'à eux mêmes, sans égard pour les autres? Ces Gens là sont généralement haïs, & ne doivent rien attendre des autres; car on ne se sent guères de disposition à rendre service à un Home qui ne rend service à personne. Ce que vous voulez que les autres vous fassent, faites le leur aussi. Pour jouir des agrémens de la Societé, il faut donc être d'un Caractère charitable, doux, généreux: Avec cela nous sommes sûrs de nous concilier l'estime & la bienveillance de tout le monde; avec cela on ne manque jamais de secours, de consolation & de ressource.

Je conois des gens, *dit Timante*, qui s'étonneront que nous aïons tardé si long-tems à parler des Biens de la Fortune, come si cet article étoit à négliger.

Vous sâvez mieux que moi, *dit Ariste*, qu'il ne faut rien outrer sur cette matière: Ceux qui méprisent tant les Richesses le sont souvent par nécessité, semblables à ce Renard, qui trouvoit trop verts les Raisins qu'il

qu'il ne pouvoit pas atteindre : Mais, aussi, il ne faut pas croire qu'il suffise d'être riche pour être heureux ; car en a-t'on moins d'inquiétudes, de passions & de desirs ? Au contraire nos soucis se multiplient, à mesure que nôtre Bien augmente ; & si nous avons un Esprit mal tourné, nos Richesses ne servent qu'à nous rendre plus méchans & plus ridicules ; au lieu qu'un honête Homme peut s'en servir avantageusement pour se perfectionner, pour faire plaisir à ses Amis, pour assister les Pauvres. C'est donc aux qualités de l'Ame qu'il faut faire le plus d'attention, parce que c'est de là que dépend essentiellement la manière dont nous passerons nôtre Vie.

Bien des Gens n'y regardent pas de si près, *repartit Timante*. Frapés par l'aparence, ils s'imaginent que le bonheur est par tout où il y a de l'éclat, de l'Or & de l'Argent. Voiez, vous diroient ils, un de ces riches *Mississippiens* au fond d'un beau Carosse, entouré de Laquais, qui sont attentifs au moindre clin d'oeil pour le servir : Il a Maison en Ville & en Campagne ; il fait toujourns bone chère, & est caressé de tout le monde : Que lui manque-t'il pour être heureux ?

Tout, *dit Ariste*, s'il n'a pas le Cœur content ; car peut-être est-il rongé de chagrins

grins domestiques ; peut être a-t'il la mortification d'avoir vû doner la préférence à un autre ; peut-être craint-il une révolution, qui lui fera bien rabatre de ses grands airs ; peut être regarde t'il avec envie un autre qui est plus puissant que lui ; peut-être que tout riche qu'il est, il ne dit point encore, *C'est assés* ; peut être que tous ses plaisirs sont empoisonés par un remors de conscience ; peut-être que la bone chère qu'il fait est pour lui une source malheureuse de Dêlicatesse & de Maladies.

J'ai souvent admiré, *repliqua Timante* ; cette Sageffe du Créateur, qui a voulu que les Alimens les plus simples, le Travail & l'Exercice, qui sont le partage des Pauvres, fussent en même tems ce qu'il y a de plus propre pour entretenir la santé & la vigueur ; & bien nous en prend,

Que les soins de la Providence,
N'aient pas au Marché fait vendre le Dormir.

Nonobstant cela il arrive rarement qu'un Particulier n'envie pas la Condition d'un Grand Seigneur.

Je ne m'en étone point, *repartit Ariste*, on n'en voit que les dehors qui sont éblouissans. Ce qui nous trompe, c'est que nous considérons plutôt l'impression que la Pompe des Grands fait sur nous, que celle qu'elle

le fait sur eux. Leur Table, leur Train, leur Equipage nous frappent; mais pour eux ce n'est que l'ordinaire; ils n'y sont point sensibles; à peine soupçonnent-ils que cela puisse être compté come faisant le bonheur de la Vie: Ce que nous apellons une grosse Some, ils la regardent come petite: S'ils ont plus de Revenus que nous, ils sont aussi engagés à une plus grande dépense; & avec toutes leurs Richesses ils sont souvent plus pauvres que nous, avec nôtre médiocrité.

Cependant, *dit Timante*, je doute qu'ils voulussent changer leur Condition contre la nôtre.

J'en doute come vous, *répondit Ariste*; mais cela n'empêche pas que la nôtre ne soit aussi bone que la leur. Etant nez dans l'abondance, ils auroient peine à se retrancher dans l'ordinaire d'un Bourgeois: Ils jouissent de certains avantages auxquels ils sont fort insensibles pendant qu'ils les possèdent, mais dont la privation leur coûteroit infiniment. Pour revenir à nôtre Objet; je soutiens qu'un bon Païsan, qui est à son aise, sans avoir tâté d'un plus haut état; qu'un Bourgeois de même, qui fait bien ses Affaires, pourvû qu'ils soient l'un & l'autre d'un bon Caractère de cœur; je soutiens, *dis-je*, qu'ils ont tout ce qu'il faut

faut pour se rendre auffi heureux que le plus grand Roi du Monde.

Cela fait voir, *dit Timante*, que quelle que soit nôtre Fortune, nôtre Félicité dépend presque entièrement de nôtre tour d'Esprit. Il est certain qu'il y a des Gens à qui il ne manque pour être heureux que d'y vouloir consentir. Mais ils n'ont garde de se donner du repos. Leur humeur est d'envisager les choses du mauvais côté; de se défier perpétuellement de l'avenir, sans jouir du présent; de se plaindre de tout ce qui arrive, & de troubler, come l'on dit, l'Eau qu'ils doivent boire. Tout s'uniroit pour rendre ces Gens la heureux, sans en venir à bout, parce que le fond de leurs chagrins est chez eux.

Il y auroit de l'adresse, *reprit Ariste*, à regarder toujours à ceux qui sont plus malheureux que nous: La vie de leur état nous feroit paroître le nôtre beaucoup meilleur. Je voudrois auffi qu'on fit le moins d'attention qu'il est possible à ses maux; qu'on se préparât à toutes sortes d'Evénemens; & qu'on tâchât de se faire une humeur gaie, plutôt badine que trop sérieuse.

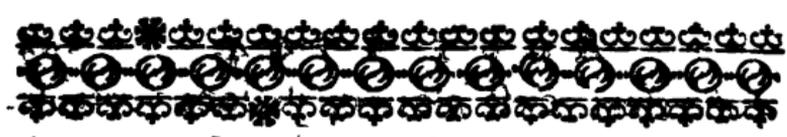
Cela, *repartit Timante*, contribueroit merveilleusement au bonheur de la Vie. Ajoutés y qu'il faut sçavoir se contenter de l'état

l'état où la Providence nous a placé; car si nous en voulons sortir, si nous aspirons fort haut, il nous arrivera bien souvent de n'être pas satisfaits, & d'avoir pais bien des peines, d'avoir essuïé bien des difficultés inutilement. Puis donc qu'il en coûte tant d'égaliser nôtre Fortune à nos Desirs, égalons nos Desirs à nôtre Fortune.

C'est à quoi la Pieté est d'un grand secours, dit *Ariste*. On ne croit pas communément qu'elle entre pour quelque chose dans les Plaisirs de la Vie, & dans le tems où nous sommes, à peine oserois-je le dire devant d'autres que vous. Mais je sai que si vous êtes éloigné de la Bigoterie, vous ne laissés pas de conoitre ce qu'on doit à Dieu, & ce qu'on peut en attendre. La pensée donc que nous sommes ici bas dans un état d'épreuve, & come des Voïageurs qui avançons tous les jours vers le Ciel, où, si nous nous sommes comportés sagement dans nôtre Voïage, nos peines finiront & seront récompensés d'un Bonheur éternel & infini; Cette pensée, *dis-je*, est très satisfaisante & très propre à nous tranquiliser sur tout ce qui nous arrive dans ce Monde: C'est une ressource à tous nos Maux, un Remède universel. Au lieu que l'Impieté ne fait que nous jeter dans le trouble; elle nous prive de l'espérance, & nous

nous laisse la crainte : Car quoi qu'en disent certains Débauchez , quand ils se trouvent malades , ils seroient bien aises d'avoir vécu d'une manière réglée. Le Libertinage est un parti dont il n'y a que des Etourdis qui puissent s'acomoder : On n'y court que des risques ; on n'en retire que des regrets. Mais la Pieté nous éloigne de toute Débauche dangereuse , nous empêche de diffiper nôtre Bien , & nous gagne l'estime & la confiance des autres Homes : Elle calme nos craintes sur l'avenir , & les change en de glorieuses espérances ; elle fixe l'incertitude de nos Desirs & modère le feu de nos Passions : En un mot elle nous procure le repos de la Conscience , qui vaut mieux que tous les Biens du Monde.

Que j'ai de plaisir à vous entendre , Mon cher Ariste , *repartit Timante* , & que je vous ai d'obligation de me fortifier ainsi dans les sentimens de la Vertu. Encourageons nous souvent l'un & l'autre dans de bons principes , & que ce soit là le plus fort lien de nôtre Amitié.



S U I T E

Des Réflexions fugitives sur la Critique

J'Ai fait mention, *Messieurs*, dans votre Journal, du Mois de Juin dernier * de deux espèces de Critiques; les uns judicieux & désintéressés, qui conviennent des beautés d'un Ouvrage & ne relèvent que ce qu'ils y trouvent de défectueux; les autres, animés par l'envie & par le dépit de ne pouvoir atteindre à la réputation d'un Auteur, se torturent l'Esprit, pour lui trouver des défauts réels, & lors qu'ils n'y peuvent réüssir, ils en substituent d'imaginaires: Passons à une autre Source de Critique.

L'on voit tous les jours dans la République des Lettres, aussi bien que dans la Vie civile, des Persones qui nées avec un Génie mâlin & un penchant déterminé à la Satire, se feroient un scrupule de négliger la moindre occasion de faire valoir des dispositions si heureuses. Lors qu'ils ont le bonheur de se trouver à portée d'exercer leurs Talens, & d'imprimer un ridicule sur quelqu'un; lors que par quelque farfalle piquante, ils viennent à bout de le dé-

concerter; c'est alors qu'ils font véritablement dans leur Centre: L'humiliation de celui qu'ils ont entrepris, est pour eux le plus haut degré de satisfaction.

Rien de plus extravagant que l'opinion de ceux qui s'imaginent que ce penchant à la Satire, est un Apanage attaché à la qualité de Bel Esprit; come si pour prétendre à ce beau titre, il faloit renoncer à la bonté du Caractère.

Il est cependant vrai de dire que les grands Génies donent dans ce travers. C'étoit le Vice dominant du célèbre *Des Préaux*, témoins tant d'Auteurs, qu'il a traité sans miséricorde. Encore seroit il excusable s'il n'en avoit agi de la sorte qu'à l'égard de ces fades Productions, qui font honte à l'Esprit humain: Et n'avoit-il pas là un assés vaste champ, pour se doner carrière? Il pouvoit sans scrupule se récrier contre les impertinens Ecrits de *Chapelain*, *Théophile*, *Ronsard*, & leurs semblables, & les déclarer conçûs en dépit du Bon Sens: On n'a qu'à jeter les yeux sur leurs Ouvrages, pour se convaincre, qu'il ne fait que leur rendre justice. Mais *Quinault* méritoit il d'être confondu avec eux? Ses Poësies justifient elles l'idée qu'il veut nous en doner d'un Versificateur à la douzaine? Non; Toute personne qui juge sainement des choses

164. JOURNAL HELVÉTIQUE
ne sauroit les lire sans reconoitre que c'est
prévention toute pure en *Boileau* que le Ju-
gement qu'il en porte exprimé dans ces
deux Vers :

Lors que je veux citer un Auteur sans défaut
La Raison dit Virgile, & la Rime Quinault.

Ce qu'il y a de facheux pour Quinault
dans cette Afaire, c'est que ces deux Vers
ont fait de si fortes impressions sur la plû-
part, qu'ils en ont conçu une idée auffi
peu avantageuse que *Boileau*, & qu'ils se
persuadent que ce seroit perdre son tems
que de lire un Auteur qui n'a pas été ho-
noré de son suffrage: Ainsi le grand nom-
bre le condanne sans conoissance de cause.
Il est vrai que quelques personnes ont apellé
de sa sentence. Je ne doute pas même qu'un
plus grand nombre, revenus de leur préven-
tion à son égard ne se rangent au sentiment
de Mr. De *Voltaire* :

En vain Boileau dans ses sévérités
A de Quinault dénigré les beautés,
L'heureux Quinault, vainqueur de la Satyre,
Rit de sa haine & marche à ses côtés.

Je pourrois citer d'autres Auteurs, qui quoi
qu'inférieurs à *Quinault*, ne méritoient ce-
pendant pas d'essuier la mauvaise humeur
de

Epître sur la Calomnie.

de ce Poëte. Mais j'en ai assez dit, pour faire voir par son exemple, que souvent un grand Génie, emporté par un violent penchant à la Satire, l'exerce sur des sujets qui en devroient être à l'abri.

Les Sources de Critique que je viens d'indiquer sont si abondantes, que quand elles seroient les seules, il ne seroit pas à craindre qu'elle vint jamais à tarir; mais s'il est vrai de dire, come je l'ai prouvé, que les Passions ont donné la naissance à nombre de Critiques, je me flate de démontrer que les préjugés n'en ont pas moins produits. Pour convaincre le Lecteur de cette Vérité, je me contenterai de faire voir combien les préjugés en matière de Religion ont de force sur celui qui en est imbu, pour l'engager à décharger sa bile, sur tous ceux qui n'ont pas la foi assez robuste pour donner à des Chimères un assentiment qui n'est dû qu'à l'évidence. Pour cet effet il ne sera pas hors de propos de remonter à l'origine de ces préjugés.

En dépit de l'Orgueil humain, l'Homme est de tous les Animaux celui qui fait l'entrée la moins brillante dans le Monde. Ce Chef d'œuvre de la Nature a pour cortège mille infirmités qui le rendent inférieur dans ces tems critiques, aux plus viles des Créatures: Les pleurs qu'il répand ordinairement

en abondance sont des indices non suspects de sa misère : On n'aperçoit en lui aucun vestige de cette Raison qui doit être son Apanage, & par le moyen de laquelle il fera capable de s'élever aux Connoissances les plus sublimes : L'on ne découvre en lui que foiblesse, qu'imbécillité. Il ne faut que le voir dans ces momens pour demeurer convaincu de la Vanité de l'Opinion de certains Philosophes, qui voudroient nous persuader qu'il naît avec les notions les plus relevées. Selon eux les idées de Dieu & de l'Infini sont dès lors présentes à son Esprit. Cependant, cet Enfant déjà si avancé dans la *Métaphysique*, & qui saisit si bien des idées aussi abstraites que celles que nous venons de citer; cet Enfant, *dis je*, regarde avec stupidité tout ce qui s'offre à sa Vue; il ne fait que penser de tant d'objets qui frappent ses sens; il demeure très long-tems dans une ignorance aussi crasse; peu à peu cependant il se familiarise avec ces Objets. Il entend désigner certaines choses par de certains mots: A force de les entendre prononcer, ils se gravent dans sa Mémoire. Lors qu'il a fait de cette manière une petite provision d'idées, ses facultés se perfectionent insensiblement; peu à peu il devient capable de former quelques jugemens sur les objets. C'est dans le tems

où

où l'on aperçoit en lui ces premières lueurs de Raison, qu'on comence à lui parler de ce qu'il y a de plus relevé, & de plus sublime, de cet Etre Infini où les plus éclairés découvrent tant de profondeurs. Les idées qu'on lui en donne alors sont presque toujours relatives à la manière de penser du Lieu où il a pris naissance. On l'instruit des Dogmes qui y sont en vogue, sans y rien ajoûter ni diminuer : Car pourquoi y faire aucun Changement ? Ses Ancêtres, tous unanimement, se sont acordés à penser de la même manière. Ses Compatriotes, persuadés que leurs Pères étoient assés éclairés, pour ne rien admettre que de sensé & de raisonnable, aquiescent à leurs sentimens. N'est-ce pas là une preuve irrévincible de leur validité ?

On ne se contente pas de leur inspirer une Vénération toute particulière pour des Opinions, où souvent leur petite Raison se perd ; on leur donne en même tems une forte aversion pour tout ce qui y est contraire. Les impressions étant très fortes dans l'enfance, il est à présumer que celles qu'il a reçues, ne feront que se fortifier par l'âge. Car à moins qu'il n'ait reçu du Ciel une force d'Esprit presque surnaturelle, la Raison aura beau faire entendre sa Voix dans un âge plus mûr, les

préjugés auront pris de trop profondes racines pour qu'il tente même de les extirper.

Les Hommes font pour la plupart dans le Cas de l'Enfant dont je viens de parler. Prèsque tous suivent tel ou tel Système de Religion, uniquement parce qu'ils l'ont hérité de leurs Pères. Plusieurs d'entr'eux, fortement persuadés qu'ils sont les Dépositaires de la Vérité, se croient obligés en cette qualité de s'opposer au torrent de l'Erreur, soit de bouche, soit par écrit. Ils se persuadent que la Providence les a placé dans le Monde, pour empêcher le triomphe de l'Hérésie & de l'Irréligion; & afin de répondre à cette prétendue Vocation, ils examinent avec un soin extrême, si tels & tels Auteurs ne s'émancipent point à avancer quelques Propositions Hétérodoxes. Comme *Don Quichotte*, la tête remplie de la Chevalerie prenoit des Moulins pour des Géans; de même ces zélés croient découvrir le Venin de l'Hérésie dans les choses qui sont le moins susceptibles d'un sens hérétique. Selon eux

MALBRANCHE est Spinosiste, & LOKE en ses Ecrits
 Du Venin d'Epicure infecte les Esprits,
 Pope est un Scélérat, de qui la Plume impie
 Ose vanter de Dieu la Clémence infinie,
 Qui prétend solement, ô le mauvais Chrétien!
 Que Dieu nous aime tous, & qu'ici tout est bien *

Les

* Voltaire, Epitre sur l'Envie,

Les trois premières espèces de Critiques dont j'ai fait mention ne sont pas fort dangereuses, pour ceux qui en sont les Objets. Si elles ataqnent un bon Ouvrage, elle ne sont pas capables de faire perdre à l'Auteur sa réputation : Si c'est un mauvais Ouvrage, tout ce qui en peut arriver de pire, c'est de le faire tomber un peu plutôt dans l'oubli. Mais il n'en est pas de même de cette dernière espèce de Critique : Souvent l'Innocent est envelopé avec le Coupable. L'expérience journalière nous apprend qu'il n'y a rien qui trouve plus facilement crédit qu'une imputation d'irréligion. Souvent il suffit qu'on ait eu le malheur d'en être aculé, pour être regardé comme un Homme dangereux dans la Société, & pour s'atirer le mépris d'un grand nombre de prétendus Dévots, toujours prêts à recevoir les impressions défavantageuses qu'on veut leur donner sur le compte de leur Prochain.

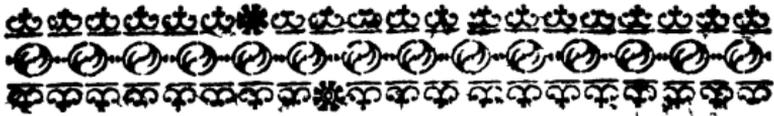
Tout Médifant est Prophète en ce Monde.
D'abord on croit le mal; mais à l'égard du bien,
il faut que la Vuë en réponde *

* Contes de la Font.

F. D.

Nous


Nous avons inséré dans nos précédens Journaux quelques Lettres du célèbre Mr. ROUSSEAU, qui ont parû faire plaisir à nos Lecteurs. Depuis lors, il nous en est encore tombé quelques unes entre les mains, que ce Savant écrivoit de *Vienne*, où il avoit suivi Mr. le Comte Du LUC, Ambassadeur de S. M. T. C. Il nous a parû qu'elles méritoient l'attention des Gens de Lettres, tant par la beauté du Stile, & les Réflexions sensées & judicieuses qui s'y trouvent, que par rapport à diverses Particularités politiques ou literaires, qui peuvent interesser l'Histoire de ces tems là; ainsi nous croïons qu'on ne nous saura pas mauvais gré de tirer de la poussière du Cabinet, des Morceaux, qui pourroient y être ensevelis pour toujours. Nous en donnerons donc quelques Extraits de Moisen Mois.



LETTRE

De Mr. ROUSSEAU, écrite de Vienne en
Autriche le 24. Juillet 1715. à Mr.
BRUSSETTE à Lion, sur la Guerre
entre Madame DACIER & Mr. de LA
MOTTE, à l'occasion des Oeuvres d'Ho-
mère.

Quelque agréable que soient les Nouvel-
les que j'ai prises par vôtre dernière
Lettre, la manière de les aptendre l'est in-
finiment d'avantage, & l'art de l'Historien
l'emporte de beaucoup sur le mérite de
l'Histoire. Vous savez que celle ci, aussi
bien que la Poësie, a ses fondemens dans
la Morale, & que les Faits qu'elle raporte
n'ont d'utilité qu'à proportion de la co-
noissance qu'elle donne des Vices & des Ver-
tus atachez à la Condition humaine. C'est le
fruit que j'ai tiré, *Monsieur*, du récit que vous
me faites de la *Guerre Poëtique* renouvelée
en France. J'y ai parfaitement reconu
l'Esprit qui règne aujourd'hui dans *Paris* ;
& par les Héros des deux Partis, il m'est
aisé de juger du Caractère de tous ceux qui
combattent sous leurs Enseignes. Cette Dis-
pute

pute pourroit quelque jour fournir matière à quelque *Iliade Comique*; d'autant plus juste dans son application, que tout ceci finira suivant les apparences, par la Victoire des Grecs & par l'auéantissement des Descendans de *Francus*. Il sera facile d'y introduire des Divinités & d'y faire voir la Présomption, l'Entêtement, la Témérité, l'Ignorance, les Armes à la main, contre la Raison, la Vérité, & le Savoir. Ces Divinités auront les Vertus & les Défauts qu'*Homère* donne aux siennes, & *l'Hector des Cafés* apprendra par là, puis qu'il ne l'a point appris ailleurs, la différence que la Théologie des Poètes, aussi bien que la nôtre, a toujours faite entre L'ÊTRE SUPRÊME & les Divinités subalternes, conuës sous les noms qu'*Homère* leur a donné. Ce nouvel *Aristarque* n'avoit pas besoin d'une grande recherche pour s'en instruire: Il ne falloit pour cela qu'ouvrir *Platon* & tous les Philosophes Anciens, qui ont écrit de la Nature des Dieux. Il y auroit vû que les Païens reconnoissoient comme nous une première Intelligence douée de toute perfection, & qu'entre ce premier Être & nous, ils admettoient différens degrés d'Intelligences moïennes, plus parfaites & plus puissantes que l'Homme; mais pourtant sujettes à l'Impérfection, aussi bien qu'à la Dépendance,

puis

puis qu'elles étoient assujeties à la Nécessité, dont ils faisoient une Divinité supérieure à *Jupiter* même, le Maître de toutes les autres. Ils concevoient donc leurs Dieux à peu près cōme nous concevons les Anges; & puis que nôtre Religion en admet de bons & de mauvais, il faut avoir une idée bien sublime de celle des Païens, pour faire un crime à leurs Poètes de ce qu'ils ne les font pas tous aussi parfaits que *Dieu* même. Homère aussi grand Philosophe que grand Poète, savoit la Religion mieux que les Censeurs, & ce n'est point un mérite à *Virgile* d'avoir donné moins de Passions que lui à ses Dieux, puis qu'au contraire *Homère*, en les y assujettissant, a jetté dans son Poëme une chaleur qui manque à celui de *Virgile*, tout admirable qu'il est d'ailleurs. Ajoutés, *Monsieur*, à cette ignorance du Censeur une extravagance de Jugement, qui est de condamner *Homère* sur le parallèle des Mœurs & des Usages qu'il a décrits, avec ceux de nôtre Siècle, & de vouloir ainsi avilir le plus beau Monument & presque le seul qui nous reste des Coutumes de la précieuse Antiquité. Il n'a pas songé qu'en méprisant ces Coutumes, il faisoit le même Outrage aux Livres de l'*Ancien Testament*, qui y ont un si grand rapport; ou plutôt il y a songé, & c'est
peut

peut être ce qui lui a fait naître la pensée de les combattre sous le nom d'un Poète profane. Mais c'est trop s'étendre sur des Objections qui ne méritent pas d'être réfutées; & je ne doute point que Madame Dacier n'achève d'épuiser cette Matière, dans ses Remarques sur l'*Odyssée*. J'ai beaucoup d'impatience de voir ce Livre imprimé & Mrs. Fabri & Barillot me feroient un grand plaisir de me l'envoyer ici, avec un *Commentaire Historique sur Mr. Despréaux*, dont tout le monde a été aussi charmé que moi, sur la première feuille que j'en ai fait voir ici &c.

MR. Brossette répondit à Mr. Rousseau le 28. Août 1715. Dans cette Lettre il lui envoïoit une Epigramme de Mr. Despréaux, qu'il disoit lui avoir été dictée autrefois par cet Illustre Poète satirique: Elle commençoit ainsi:

De six Amans contens & non jaloux,
 Qui tour à tour servoient Madame Claude,
 Le moins volage étoit Jean son Epoux, &c.

Voici l'Extrait de la Réponse que Mr. Rousseau fit à Mr. Brossette le 15. Octobre 1715.

JE conoissois & je savois même par cœur la petite Epigramme de Mr. Despréaux que

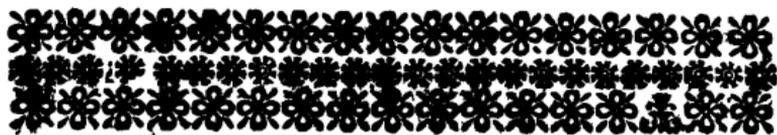
que vous avez eû la bonté de m'envoier. On prétend que c'est un bon mot de Mr. *Rucine* au Comédien *Chamnelé*, dans le tems qu'il fréquentoit la Maison de celui ci. Mr. *Desfréaux* ne l'a pas mise au jour, pour ne point donner prise aux Censeurs trop scrupuleux; parce, *me disoit-il, qu'un Ouvrage sévère peut bien plaire aux Libertins; mais un Ouvrage trop libre ne plaira jamais aux Personnes sévères*: C'est une Maxime excellente, qu'il m'a aprise trop tard, & que je me repens fort de n'avoir pas toujours pratiquée.

Tout ce que vous m'avez mandé touchant la mort du feu Roi nous a été confirmé par une foule de Lettres, qui ont représenté ce Prince, comme un parfait modèle de Piété, de Constance & de Raison, & pour tout dire en un mot, comme le véritable Successeur de S. Louis. Jamais une Vie plus illustre, ne fut couronnée par une plus belle mort; & si un Païen comme *Solon* a reconnu que la Félicité des Hommes, consistoit uniquement dans la science de mourir, que ne devons nous point augurer de la mort d'un Roi, qui a su finir si glorieusement la plus glorieuse Carrière qui fut jamais? Que les justes applaudissemens que nous devons aux Vivans ne nous fassent point oublier ceux que nous devons aux Morts, & que nôtre

Na.

Nation aprenne des Etrangers & de ses Ennemis mêmes, à respecter la Mémoire du plus grand Prince qui ait jamais gouverné la Monarchie depuis Charlemagne. Nôtre légèreté est le Principe de tous nos Vices, & ceux que le feu Roi, a le plus élevez ne peuvent mieux attaquer sa gloire, qu'en témoigniant, come ils font par leur ingratitude, combien ils étoient indignes de ses Graces &c.

Voici ce qu'il ajoute sur le Caractère de l'Empereur CHARLES VI. C'est un Prince sérieux & renfermé; bien différent de son Prédécesseur, le plus afable & le plus caressant des Homes; mais il a beaucoup d'Esprit, une fermeté inébranlable & une grande application à ses affaires. Quand Mr. l'Ambassadeur lui alla doner part de l'avènement du Roi à la Courone, & de la mort du Roi son Bisaièul, S. E. lui dit; *Que le feu Roi, n'avoit rien tant recomandé à son Petit Fils que de se former sur le Modèle de S. M. Impériale, & que ses Vertus étoient l'unique point de vuë de l'Education de ce jeune Prince &c.* L'Empereur lui répondit: *Je regarde, Monsieur, ce que vous me dites come un avertissement de ce que je dois être, plutôt qu'un Eloge de ce que je suis &c.*



EXTRAIT

*D'une autre Lettre de Mr. Rousseau du 29.
Juin 1716. sur une Traduction, de Quintilien par Mr. l'Abbé GEDDIN.*

JE n'ai jamais oui parler du nouveau Traducteur de QUINTILIEN. Il entre dans la carrière par une Entreprise bien difficile. Il n'y a point dans l'Antiquité d'Ouvrage didactique plus plein ni plus éloquent que les Livres des Institutions. Je voudrois qu'un PATRU nous en eût doné la Traduction. Je répons à Mr. l'Abbé Gédoin d'un succès universel si la sienne répond à l'Original. Le Public y verra la Raison dans toute sa pompe & dans toute sa majesté prononcer du haut de son Trône la condamnation des Critiques modernes. Il y verra toutes les véritables Règles de l'Eloquence appliquées, je ne dis point à Homère, mais au seul Homère, & ce divin Poète proposé non seulement aux Poètes, mais à tous les Orateurs come l'unique modèle accompli de tous les genres où l'Eloquence se puisse exercer. Je ne pense pas que personne ose s'aviser de dé-
M cliner

cliner l'autorité d'un Juge come *Quintilien*. Les beautés d'Homère peuvent n'être pas sensibles à tout le monde ; mais les Esprits les plus mal faits sentiront le poids des raisons de *Quintilien*. Les autres ont plaidé, c'est à lui de prononcer.



LET T R E

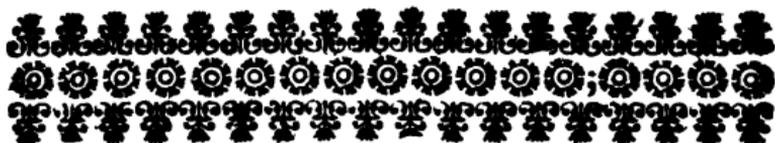
De Mr. Rousseau écrite de Vienne à Mr. Sudre, le 12^{me}. Août 1716.

JE me flate, *Monsieur*, que mes sentimens doivent me rendre digne de vôtre Amitié ; mais je n'aurois jamais pensé que mes Lettres dussent mériter les Eloges dont vous daignez les honorer, n'ayant jamais songé à les faire belles & étant là dessus dans le principe de *Sarrazin*, qui déplorait le soin qu'on se donne pour briller dans le genre Epistolaire, & qui auroit voulu que toutes les Lettres començassent par, *J'ai reçu la vôtre*. Si je pensois que les miennes dussent être regardées come des Ouvrages réguliers, j'écrirois beaucoup moins à mes Amis que je ne fais, & je prendrois bien plus garde au choix de mes paroles, mais je suis naturellement peu soigneux pour
les

les choses qui ne doivent pas être publiques. J'écris au courant de ma Plume, & je laisse souvent des fautes, pour ne point faire de ratures, persuadé que c'est assez de faire entendre ce qu'on pense & que la diligence à répondre fait plus de plaisir à nos Amis que la correction à s'exprimer. Je n'ai donc besoin, *Monsieur*, que de votre indulgence, & je me saurai bien donner à moi même les louanges que je croirai mériter, lors que je serai assez heureux pour me trouver de même sentiment que vous en quelque chose.

Je suis très agréablement flaté, je vous l'avoüe, quand je vois que nous nous rencontrons, vous, *Mr. Brossette*, & moi, dans nos jugemens sur les Matières qui se présentent à nôtre Plume. Son discernement pourroit servir de règle aux Critiques les plus délicats, & l'air de probité & de sagesse qui paroît dans toutes ses Lettres augmente encore chez moi le prix de son jugement. Je ne ferai point de réponse à la Lettre qu'il me fait l'honneur de m'écrire sur mon Portrait : Il faudroit le remercier de ses remerciemens, & je ne veux point que nos Lettres dégénèrent en un Commerce de Complimens. Je vous supplie, *Monsieur*, de m'en épargner l'embaras & de vouloir bien lui cautionner pour moi la reconnoissance

que j'ai de toutes ses honétetez. Vous pouvez lui apprendre en même tems, mais il le saura déjà, la grande & surprenante Victoire que le Prince EUGENE vient de remporter sur les *Turcs*. Il n'y en eut jamais de si complète. Nous n'en savons point encore les particularitez, mais suivant ce que dit l'Officier qui en a aporté la Nouvelle, il faut qu'il y ait eu plus de 40000. Homes tuez du côté des Infidèles, qu'on poursuivoit encore à Minuit, quoique l'Afaire fût décidée dès Midi. Le Prince *Eugene* a écrit à l'Empereur de la Tente du Grand Visir. On a pris tout leur Camp, leurs Munitions, leur Chancellerie, & 160. Pièces de Canon. Cette fameuse Journée s'est passée le 5. auprès de *Petervaradin*. Le Combat a comencé avant 6. heures du Matin & les *Turcs* n'ont jamais combatu avec tant de valeur, d'opiniatreté, ni même d'ordre; ce qui doit vous surprendre d'une Nation jusqu'ici assez peu disciplinée. Le dessein du Visir étoit de bloquer *Petervaradin* & d'empêcher par là le Passage du Danube au Prince. Sa diligence les a prévenus, & au lieu de conquérir l'*Esclavonie*, ils se trouvent eux mêmes exposez à la Conquête assurée de *Belgrade* & de *Temeswar* &c.



LETTRE

*Aux Editeurs, à l'occasion des Réflexions sur
la Guerre, insérées dans les Journaux de
Mai & Juin de cette Année.*

MESSIEURS.

EN lisant la *Suite des Réflexions sur la Guerre*, je n'ai pû m'empêcher de faire cette Remarque, que j'avois déjà faite en maintes occasions : *C'est que les Chrétiens ont des Principes de Morale certains & invariables; & qu'ils ne laissent pas de les abandonner, & de les sacrifier, lors qu'il s'agit de flater les Grands.*

L'Auteur des Réflexions propose une Question importante, sans la résoudre; quoi qu'il admette un Principe capital capable de le faire évidemment & nécessairement, savoir, *Qu'il y a des cas, où un Chrétien doit être le Martir de la Morale, aussi bien que des Dôgmes.*

Sur ce Principe, je prie l'Auteur des Réflexions, & tout Lecteur Chrétien & Ami de la Société, de bien peser les Considérations suivantes.

S'il y a une différence essentielle entre le *Juste* & l'*Injuste*, l'Ordre & la Volonté des Souverains, ne peuvent pas rendre juste, ce qui de sa nature est injuste.

Le Meurtre est évidemment injuste; il répugne même à la Nature: Il ne peut donc pas devenir juste uniquement par l'Ordre du Souverain, & simplement parce que tel est son plaisir; à moins que cet Ordre ne soit fondé sur des raisons justes; comme il l'est dans la Punition des Criminels, & dans une Guerre juste & nécessaire.

Si les Souverains peuvent dire purement & simplement, *Tu tueras*: Ils peuvent dire également: *Tu adoreras d'autres Dieux; Tu serviras les Images; Tu prendras le Nom de Dieu en vain; Tu profaneras le Jour du repos; Tu mépriseras Père & Mère; Tu paillarderas; Tu déroberas; Tu rendras faux témoignage; Tu convoiteras.* De sorte qu'il n'y aura plus aucun Cas, ou l'on doive être Martir de la Morale, & où l'on puisse dire aux Souverains: Jugés vous mêmes devant Dieu, s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu.

On n'évite pas la Difficulté, en disant qu'un Sujet peut prendre les Armes sans s'informer, si la Guerre où il doit servir est juste ou injuste. Car si on admet ce Principe, qu'un Home peut se déterminer

à une Action très importante, pour le Bien temporel & éternel des Hommes, & par conséquent pour la Gloire de Dieu, sans examiner, si cette Action est juste ou injuste; il n'en faut pas d'avantage, pour établir l'Obéissance passive; d'un côté le Despotisme, & de l'autre l'Esclavage le plus outré, & pour détruire entièrement la Religion, la Morale, & tous les Liens de la Société.

Mon sentiment ne seroit sujet à aucun inconvénient réel: 1°. Parce que dans une Guerre juste & nécessaire, il seroit aisé d'édifier ceux qui auroient des scrupules de bonne foi. 2°. Parce que, en perdant ceux qui par Poltronerie feroient semblant d'avoir des scrupules, on ne perdrait pas grand chose. Je suis très persuadé que les Souverains trouveroient leur compte à suivre la Maxime que Dieu avoit établi parmi son Peuple, Deuteron: Chap. XX.

Ce sentiment auroit ses avantages. 1°. Les Souverains ne seroient pas si prompts à commencer des Guerres injustes. 2°. Les Soldats auroient plus de courage & de fermeté. 3°. Les autres Sujets paieroient les Impôts de meilleur cœur.

J'ai des raisons pour ne pas m'en nommer; mais je n'en suis pas moins, &c.



NOUVELLES LITÉRAIRES.

HOLLANDE ET SUISSE.

LE Sr. JEAN LUZAC, Libraire à *Leide*, se propose d'imprimer par Souscription, LE LIVRE DE JOB, Traduction Nouvelle, avec une DISSERTATION préliminaire & des NOTES Françaises & Latines par M. AB. RUCHAT, M. D. S. E. & Professeur en Théologie à *Lausanne*. Cet Ouvrage est tout à fait digne de l'attention du Public, & l'on ne peut que s'en louer bon gré à ceux qui consacrent leurs Veilles à l'éclaircissement de l'Écriture Sainte, pour en faciliter l'intelligence à tous les Chrétiens, & leur en rendre la lecture agréable & utile. La Piété de Mr. RUCHAT l'a porté à entrer dans cette pénible, mais glorieuse carrière. Il est résolu d'y travailler avec toute l'application & la diligence possibles. Il s'est proposé de commencer par les *Hagiographes*. Sa Version sera accompagnée de Notes amples. Il y en aura de *Françaises* pour l'usage de tous les Lecteurs. Il y en aura à part des *Latines* pour les Gens de Lettres. Ces dernières rouleront sur les mots difficiles du Texte. Il y joindra des Dissertations relatives aux Matières du

du Livre. Ce Savant est d'autant plus en état de réussir, qu'il est profond Théologien, & que depuis sa tendre jeunesse il a cultivé l'étude de la Langue *Hébraïque*, dont il publia même une Grammaire à *Leide* dès l'an 1707. Il est déjà assez avancé dans son entreprise. Mais il juge à propos de pressentir le gout du Public par le Livre de *Job*. La Préface est suivie d'une longue INTRODUCTION, qui répond très-solidairement à quantité de Questions importantes que l'on fait sur cet ancien Livre: Le célèbre Mr. SCHULTENS, qui a publié en *Latin* un Commentaire incomparable sur *Job*, & qui est le premier Homme de l'*Europe* pour la connoissance des Langues *Orientales*, a eu occasion de parcourir (ou plutôt de lire attentivement) ce Manuscrit, & a témoigné en faire un cas extraordinaire.*

L'Ouvrage sera imprimé en grand *Quarto* On se servira pour le Texte, du St. Augustin, & du Cicero pour les Notes, Caractères neufs, & sur beau Papier; le tout conforme au Programme, qui vient d'être publié. On y peut voir un Echantillon de la Version & des Notes de M. *Ruchat*, pris de quelques Versets du Chap. XIX. de *Job*.

On compte, que cet Ouvrage pourra être de 50. Feuilles; ce qui, à raison d'un Sou la
Feuil-

* Ce sont les termes de la Bibl. raisonnée, T. XXXII. p. 2, 3.

Feuille, seroit Fl. 2. 10. & pour le Titre rouge & la Vignette 2. s. aussi il se doneroit pour Fl. 2. 12.

S'il se trouve après l'impression plus ou moins de Feuilles, les Soutcripteurs paieront à proportion. On pourra souscrire jusqu'au 31. Janvier 1745. Dès qu'il y aura trois cents Souscriptions, le Libraire commencera à faire imprimer. Et les Souscrivans comenceront seulement à paier, quand on sera arrivé à ce nombre. Alors ils donneront trente Soûs par Exemplaire; ils paieront le reste en recevant l'Ouvrage, que le Libraire s'engage à leur livrer avant la fin de la même Année 1745. sous peine d'une Amende de trois cents Florins en faveur des Pauvres de l'Eglise *Walonne* de *Leide*. Si le nombre des Souscriptions monte à quatre cents, on ne tirera aucun Exemplaire au-delà. Mais au cas que ce dernier nombre ne se trouve point rempli, les Exemplaires qui resteront, ne seront pas vendus au dessous de trois Florins & trois Soûs, chacun.

Les Souscriptions se feront aussi à *Amsterdam* chez Mrs. *Waesberge*, *Humbert*, *L'Honoré*, *Chatelain*, *Changuion*, *Wetstein*, & *Lohner*; à la *Haye* chez Mrs. *Goffe*, *Neaulme*; de *Hondt*, *Husson*, *van Dole*, & *Beauregard*; à *Rotterdam*

dem chez Mr. *Bemm*; à *Dord* chez Mr. *van Braam*; à *Utrecht*, chez Mrs. *Broedelet*. On pourra pareillement souscrire à *Zurich* chez Mrs. *Heidegger* & *Comp.*, à *Berne* chez Mrs. *Gottschall* & *Comp.*, à *Genève* chez Mrs. *Cramer* & *Frères Philibert*, à *Lausanne* chez Mrs. *Bousquet* & *Comp.* & à *Nes-
châtel* chez les Editeurs du Journal Hé-
létique.

Au reste le Travail de ce Savant Théolo-
gicien peut être utile à toutes les Comu-
nions Chrétiennes, parce qu'il a évité so-
igneusement dans ses Notes tout ce qui sent
la Controverse, & qu'il s'est borné uni-
quement à expliquer le sens de son Texte,
avec toute la netteté & la fidélité pos-
sibles.

LA SAINTE BIBLE, avec les Ar-
gumens les Notes & les Réflexions
de M. OSTERTALD, qui s'imprimoit
à *Nes-
châtel*, vient d'être finie à la grande
satisfaction du Public, qui l'atendoit avec
impatience. Nonobstant toute la diligen-
ce que l'on a aporté à cette Edition, elle
n'a pû être achevée aussi-tôt qu'on l'au-
roit souhaité; mais ce petit retard ne pro-
vient que de l'attention que l'on a eüe pour
la perfectioner autant qu'il étoit possible.
C'est aux Conoisseurs à voir si on a réussi.
Les

Les Souſcrivans pourront, dans le courant du Mois prochain, faire retirer leurs Exemplaires, en s'adreſſant aux endroits où ils auront ſouſcrit: Ils paieront les fraix du Port depuis Neûchâtel.

Quoi que nous aïons inſéré, dans ce Journal quelques Avis ſur cette Edition, nous n'avons pû donner eſſor à nos ſentimens ſur le Travail de Mr. OSTERVALD, qui a paſſé par nos mains, & duquel nous ſentons par conſéquent tout le prix. Il eſt inconvenable que cet Illuſtre Théologien, dans la quatre vingt & unième Année de ſa Vie, ait pû en moins de deux Ans faire un Ouvrage de cette importance, ſans négliger aucune de ſes Fonctions Paſtorales, qui ſont très conſidérables. C'eſt aux Théologiens verſés dans les Langues Originâles de l'Ecriture Ste; c'eſt à ceux qui ſont leur principale Etude de ces Divins Livres, pour l'inſtruction & l'édiſication des Eglifes Chrétiennes, à donner leurs Remarques ſur cette Nouvelle Verſion. Pour ce qui nous regarde, nous nous bornerons à des généralités. L'Eſprit de Charité, & de Pieté qui a touſjours animé l'Auteur; ſa fidélité ſcrupuleuſe, dans la Traduction; ſa modération, ſa circonſpection, en toutes choſes, peuvent rendre cette Nouvelle Edition des Livres ſacrez très utile,

utile ; pour toutes les Comunions Chrétiennes.

Les Argumens, qui sont à la tête des Livres & des Chapitres, en renferment la substance ; ils font sentir la liaison qu'il y a des uns aux autres ; ils facilitent l'intelligence de l'Écriture ; & le tout avec cette justesse & cette précision, qui ont toujours fait le Caractère distinctif de leur Auteur.

Les Réflexions placées à la fin des Chapitres en découlent si naturellement ; elles sont si belles, si solides, si fortes & si pleines d'Onction, qu'elles ne peuvent que contribuer très efficacement à l'instruction & à l'édification de ceux qui liront l'Écriture Sainte dans cette vue.

Les Notes explicatives éclaircissent les endroits obscurs du Texte, & il nous a paru, que M. *Ostervald* n'en a laissé passer aucun sans donner une Explication satisfaisante, si l'on en excepte ceux dont Dieu n'a pas encore révélé la connoissance à son Église.

Mais ce qui répand encore une clarté plus générale dans les Livres sacrez, & qui forme l'essentiel du Travail de M. *Ostervald*, ce sont les Corrections dans le Texte. Il faudroit transcrire presque toute la Bible, pour faire conoitre les avantages de cette nouvelle Version. En la comparant avec le

Texte

Texte Original, on trouvera que le sens en est rendu avec fidélité & d'une manière naturelle, élégante, & lumineuse. La même comparaison faite avec les autres Versions, fera sentir combien nos Eglises sont redevables à ce zèle & pieux Théologien, de leur avoir ainsi procuré en notre Langue le précieux Trésor de l'Ecriture Sainte dans toute sa pureté, & avec des secours si considérables pour la lire avec intelligence & avec fruit, & pour la rapporter à sa destination, qui est le Salut des Homes & l'avancement du Règne de Dieu. Puisse cette Divine Parole produire de plus en plus ces heureux effets!

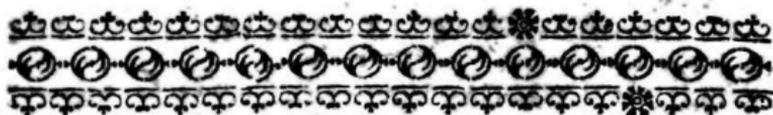
Les Editeurs de cette Bible ont fait faire par un des plus célèbres Graveurs de Paris, l'Estampe de M. *Ostervald*, sur un Portrait très ressemblant. Cette Estampe est des plus propres & des mieux exécutées; & on la trouve chez les Srs. *Boive & Comp.* pour le prix de 14. Sols.

Les Srs. *Bousquet & Comp.* de *Lausanne*; viennent d'achever l'impression d'un Ouvrage curieux & intéressant: Il est intitulé: *Traité de la Comète qui a paru en Décembre 1743. & Janvier, Février & Mars 1744. contenant, outre les Observations de l'Auteur, celles qui ont été faites à Paris par*
Mr.

*Mr. Cassini, & à Genève par Mr. Calandri-
ni.* On y a joint diverses Observations &
Dissertations Astronomiques. Le tout est
acomagné de Figures en Taille douce.
L'Auteur est Mr. DE CHESEAUX, Petit-
Fils de M. le Professeur *De Crousaz*, conu
très-avantageusement dans la République
des Lettres, & dont en particulier les Re-
marques sur la Comète, ont été lûes & fort
aplaudies dans l'Académie des Sciences de
Paris. Cet Ouvrage est en un Volume
in 8°.

Ils ont aussi imprimé & distribuent ac-
tuellement *Leon Euleri Methodus inveniendi
Lineas curvas Maximi Minimive proprietate
gaudentes; sive solutio Problematis Iperime-
trici latissimo sensu accepti, etc cum fig.*





T A B L E.

R emarques sur les Habits & sur la Mode.	99
Sur la différence qu'il y a entre les Catholiques & les Protestans, pour fixer le Jour de Pâques.	125
Dialogue sur ce qui fait le bonheur de la Vie.	148
Suite des Réflexions fugitives sur la Critique.	162
Extrait de diverses Lettres de Mr. Rousseau.	170
Lettre aux Editeurs à l'occasion des Réflexions sur la Guerre	181
Nouvelle Version du Livre de Job, par Mr. Ruchat.	184
Avis sur la Bible de Mr. Osterwald, qui vient d'être achevée.	187
Traité de la Comète qui a paru cette An- née par Mr. de Chéseaux.	190
Leon Euleri Methodus inveniendi Lineas curvas Maximi Minime proprietate gaudentes &c.	191

